



Note NT 64 – Janvier 2026



Identification du document

Type de document	Note de travail
Titre du document	Préoccupations et appréciation de la situation des filières – NT 64
Responsable de la préparation du document	Emmanuel GROSJEAN, Catherine COLOT, Iris SZEKELY, Chargé(e)s de mission SOCOPRO, Mélanie MAILLEUX, Biowallonie, Juliette de LAUBIER, DiversiFerm.
Date de publication	23/01/26

I. TABLE DES MATIERES	
i. Table des matières	1
1. Préliminaires :	2
2. Points globaux transversaux :	2
3. Synthèse des points d'attention du mois :	3
4. Les prix GMS :	8 ¹
5. Points clefs spécifiques au secteur des grandes cultures	9
6. Points clefs spécifiques au secteur pomme de terre	10
7. Points clefs spécifiques au secteur bovins laitiers	13
8. Points clefs spécifiques au secteur bovins viandeux	18
9. Points clefs spécifiques au secteur avicole.....	22
10. Points clefs spécifiques au secteur porcin	27
11. Points clefs spécifiques au secteur ovin et caprin.....	32
12. Points clefs spécifiques au secteur horticulture comestible	33
13. Points clefs spécifiques au secteur de l'horticulture ornementale	34
14. Points clefs spécifiques au secteur aquacole	36
20. Points clefs spécifiques au secteur BIO.....	37
21. Points clefs spécifiques au secteur de la transformation et la commercialisation en circuit-court.....	40

1. Préliminaires :

Les éléments présentés dans le document sont établis sur base i) d'échanges avec des membres du Collège des Producteurs et des Commissions Filières, ii) de points d'attention spécifiques au bio établis en partenariat avec Biowallonie et iii) de points d'attention spécifiques à la transformation et la commercialisation en circuit-court établis en partenariat avec Diversiferm.

2. Points globaux transversaux :

- Deux études françaises de grande ampleur semblent établir un **lien entre conservateurs alimentaires et le risque important de cancer et de diabète de type 2**. La première met en lumière que la consommation de plusieurs conservateurs – en particulier les sorbates, les sulfites et les nitrites – est associée à une plus grande fréquence de cancers. L'association la plus forte concerne le nitrite de sodium (E250) et le cancer de la prostate, dont le risque est augmenté d'environ un tiers. L'étude a porté sur une large cohorte de Français suivis pendant plusieurs années avec des suivis réguliers sur l'alimentation et sur la composition des produits consommés. La seconde, réalisée par la même équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et publiée dans la revue Nature Communications, conclut à des « associations entre une plus grande incidence de diabète de type 2, et une consommation plus élevée de plusieurs conservateurs très employés ».
- **Mercosur** : l'UE et le Mercosur ont officiellement signé l'accord de libre-échange le 17 janvier 2026, malgré une forte opposition agricole. Il entre maintenant dans une phase cruciale de ratification par le Parlement européen et les parlements nationaux. Cette étape a fait suite au feu vert donné par le Conseil de l'UE le 9 janvier 2026. La ratification de l'accord commercial est rendu plus incertain après la saisie de la CJUE par les eurodéputés, le 21 janvier. Une application provisoire de certains volets commerciaux est envisagée par certains dès le printemps 2026. Mercosur rejette les clauses de sauvegarde pour protéger les agriculteurs : puisqu'elles ne sont pas dans l'accord conclu entre l'UE et les pays du Mercosur en 2024, les clauses de sauvegarde ne sont pas jugées acceptables par les Sud-Américains.
- La récolte de **soja** record attendue au Brésil, ajoutée au retrait de la demande chinoise de fèves importées et aux surplus états-uniens de farine de soja, pèsent déjà sur les prix FOB d'origine sud-américaine.

Le plus grand producteur de viande cellulaire, **Believer Meats** (anciennement Future Meat Technologies) était une entreprise de biotechnologie basée aux États-Unis et en Israël, spécialisée dans la production de viande cultivée (en laboratoire) à grande échelle pour offrir une alternative durable et éthique à la viande traditionnelle, mais elle a **cessé ses activités en décembre 2025** suite à des difficultés financières et à un litige juridique concernant des factures impayées. L'entreprise visait à produire du poulet et d'autres viandes à partir de cellules animales, avec des installations de production pilotes, notamment une en Caroline du Nord, avant de faire face à des problèmes de financement

et de coûts. Des difficultés sont remontées également sur des limitations technologiques, de montée en puissance et de résistances sociales.

3. Synthèse des points d'attention du mois :

Filière grandes cultures

- Les récoltes en maïs et betteraves sont terminées et les rendements actuellement observés sont très positifs.
- La signature du traité Mercosur et de l'accord de libre échange avec l'Ukraine inquiète fortement le monde agricole.
- Des incitants phytotechniques mettant en avant la durabilité des cultures de betteraves et de pois ne sont pas reconduits par les industriels concernés.

Filière pomme de terre

- On note toujours aussi peu de transactions sur le marché du libre avec des prix entre 1.00€/q et 1.50€/q. Les usines tournent calmement.
- Exportations de frites surgelées : le marché mondial est toujours en croissance mais les nouveaux pays producteurs en prennent une part de plus en plus importante, grâce à des coûts de production plus bas et des coûts de transports réduits (dus à une moindre distance géographique avec leurs clients).
- Les producteurs doivent maîtriser le plus finement possible leurs coûts de production afin d'être correctement armés pour les négociations des contrats 2026.

3

Filière laitière

- **La production laitière wallonne du mois de novembre 2025** est de 110 millions de litres. Elle est supérieure de **+17 % à celle du mois de novembre 2024**. En octobre 2025, la production laitière mondiale a progressé de +4% par rapport au mois d'octobre 2024. Cette augmentation importante des volumes produits entraîne une diminution rapide des cours du beurre et de la poudre de lait.
- **Le prix du lait en novembre 2025 continue à baisser** et atteint 44,3 €/100L soit 10,9 €/100L de moins qu'en novembre 2024. Le prix du lait bio reste stable entre octobre et novembre 2025 à 62,3 €/100L. Un prix de base (différent du prix moyen réel) inférieur à 0,30 €/100 L a été annoncé par certaines laiteries, ce qui préoccupe fortement les producteurs laitiers.
- A partir du 23 décembre, **la Chine a décidé d'appliquer des droits de douane provisoires sur certains produits laitiers européens** (fromages, certains laits et crèmes). Cette taxe s'échelonne de 21,9% à 42,7% et rend impossible les exportations des produits concernés vers la Chine. A côté d'un impact direct qui semble relativement faible pour la Wallonie, il peut y avoir un **impact**



indirect important pour les entreprises laitières wallonnes et belges, en raison des répercussions sur l'ensemble du marché laitier de l'UE. La décision définitive sur l'application des taxes sera prise par la Chine le 21 février 2026. Il est à déplorer que le secteur laitier soit impliqué dans une guerre commerciale qui ne concerne pas le secteur.

Filière viande bovine

- **Le prix des mâles est un peu redescendu** à la rentrée et s'établissait en semaine 01 à 9,18 € pour les taurillons AS2 selon la mercuriale. Le prix des E2 est stable et atteint 8,58 €. La catégorie U2 est aussi stable autour de 7,68 € / kg carcasse après une tendance à la hausse ces derniers mois. La catégorie R2 est en légère baisse à 6,96 € / kg carcasse.
- Pour les **vaches culardes**, les **prix sont stables** avec une **légère tendance haussière**. Il y a une petite tension sur la disponibilité des vaches culardes. Les prix des DS2 et des DE2 sont respectivement à 9,49 € et 9,30 € / kg carcasse en semaine 01. Pour les vaches U les prix sont en légère hausse à 7,97 € pour les U2 et 7,59 € pour les U3. Pour les classes R, les prix ont diminué pour atteindre 6,84 € pour les R2, alors qu'ils sont restés stables à 6,82 € pour les R3.
- Le **prix des vaches laitières a un peu diminué** ces dernières semaines. Les P2 cotaient en semaine 01 à 5,55 € / kg carcasse et les O3 à 6,06 €.
- Il semble y avoir **assez d'animaux mâles** pour l'instant sur le marché. En **vaches** les approvisionnements sont **un peu plus tendus mais suffisants**.
- Les **abattages** dans les abattoirs wallons ont été **soutenus** durant le mois de **décembre**. La hausse des abattages (par rapport au moins de novembre) s'observe plus en mâles (taurillons) qu'en femelles (légère hausse en culardes et en laitières).
- Statbel mesurait en décembre une hausse annuelle des prix de la viande bovine de **16,4 %**.
- Les hausses de prix consommateur entraînent une **baisse de la demande**, variable suivant les opérateurs.
- L'**indicateur de rentabilité conjoncturelle des naisseurs engrangeurs** a été actualisé par le SPF économie pour le mois de novembre. La stabilité des prix de vente et des prix des intrants entraîne logiquement un maintien de l'indicateur. Le ratio revenus sur coûts (avec coûts imputés) atteint **1,15**.
- Le SPF a également sorti un **indicateur pour les naisseurs éleveurs**. Sa valeur est **redescendue** un peu en fin d'année à cause de la petite baisse du prix des animaux maigres (qui représentent l'essentiel des revenus pour ce type de fermes) et arrivait à **0,86**.
- Les autorités compétentes attirent l'attention sur le risque existant d'arrivée de la **DNC** via l'import d'animaux de zones proches des zones réglementées et attire l'attention des éleveurs et vétérinaires sur les **mesures de quarantaine et de prévention pour éviter d'importer la maladie**.

Filière avicole

➤ Grippe aviaire :

- **Novembre 2025** : pour la première fois, des élevages professionnels sont touchés en **Wallonie** par la grippe aviaire hautement pathogène, dans la région de Gembloux. Les infections ont pu être rapidement circonscrites
- **Décembre et janvier** : 9 foyers en Flandre Occidentale et 1 en France, à 4 km de la frontière belge. Installation d'une zone réglementée grippe aviaire Veurne-Alveringen. Il s'agit d'un nombre de foyers exceptionnellement élevé sur une courte période.

➤ Marchés :

- **Poulet standard** : prix en baisse de 1 cent sur Deinze, en semaine 2 (1,19€), et ABC, en semaine 3 (1,2€). Dans les semaines à venir, les prix devraient remonter, car la production ne suivra pas la demande.
- **Œufs sol et plein air** : Par rapport à décembre 2024, l'œuf brun au sol est +36% plus cher et l'œuf brun en cage, +23%.
- **Œufs Bio** : prix historiquement élevés
- **Poulet de chair Bio** : il manquera de marchandise en 2026 et le besoin de nouveaux poulaillers est remonté.

5

Filière porcine

- Un cas de PPA a été découvert en région Catalogne en Espagne sur un cadavre d'un sanglier. Les répercussions sont dramatiques en termes de prix au niveau Européen.
- L'année 2025 s'est caractérisée par des prix en diminution par rapport à 2024, mais ce phénomène s'est accéléré à partir de la semaine 28 et ce de manière constante. Actuellement, selon l'indice du SPF, la rentabilité avec les coûts imputés est inférieure à 1 pour les naisseurs depuis septembre 2025 et depuis octobre 2025 pour les naisseurs-engraisseurs. Les engrasseurs purs avaient encore une rentabilité tout juste supérieure à 1 en novembre 2025. Depuis les prix ont encore chuté avec comme conséquence une rentabilité inférieur à 1 pour tous les producteurs.
- Le prix du porcelet est de 25.5 euros en semaine 02 contre 32 euros en semaine 46.
- Le prix des porcs gras (prix abattus BPG) est de 1.30 euros en semaine 2 contre 1.54 en semaine 46. **Une chute de 24 cents !** Le prix Danys quant à lui est 0.90 euros en semaine 2 contre 1,11 euros en semaine 46. (poids vifs Danys)

Filière ovine et caprine

- Pas de campagne de vaccination 2026 financée et / ou obligatoire. Les éleveurs sont responsables de leur propre analyse de risque face à une épidémie de FCO 3 ou 8.

- Les prix sont légèrement à la hausse dans le secteur de la viande ovine. Les filières « structurées » pratiquent dans la plupart des cas des prix stables, sauf une qui pratique des différences de prix de l'ordre de 30% (7 à 10€). Les filières des chevilleurs commencent à monter les prix par manque d'offre (8,5 à 9,5€). L'arrivée dans les prochaines semaines des fêtes religieuses et le manque traditionnel d'offre pour la période commencent à se ressentir tout doucement.
- La reprise de l'abattoir d'Ath est finalisée. La transition rencontre des problématiques de démarrage traditionnel de la reprise de ce type d'outil. La stabilisation est à espérer dans les prochains mois.
- La demande en lait de chèvre par les laiteries est soutenue. Les prix ont été revalorisés à postériori pour les volumes de 2025. C'est un bon signal pour les producteurs - livreurs. Les producteurs-transformateurs sont en période de tarissement des chèvres et préparent les mises-bas.

Filière horticulture comestible

- **Annulation de la dispense partielle de précompte professionnel pour les saisonniers** : les négociations sont toujours en cours.
- **Pommes et poires** : Le moral est au plus bas en ce début d'année dans le secteur arboricole : annulation de la dispense partielle de précompte professionnel, incertitudes quant aux nouvelles normes de production (autorisation de PPP, règles d'usage et restrictions en lien avec les pulvérisateurs...) et concurrence avec des pays européens qui partagent leur marché mais pas leurs règles de production, difficultés à trouver de la main d'œuvre, ampleur des contrôles en période de cueillette. A cela s'ajoute des prix extrêmement bas pour les pommes. Les prix en poires sont corrects.
- **Légumes** : On note cette saison un effondrement des prix sur le marché libre pour de nombreuses spéculations (pommes de terre, pommes, choux, oignons, carottes...). En cause, des rendements exceptionnels dans plusieurs pays et un commerce dépendant de la loi de l'offre et de la demande.

6

Filière horticulture ornementale

- **Floriculture** : la pénurie historique de tourbe en Europe inquiète les producteurs.
- **Pépinières** : Début de saison mitigé pour la vente d'arbres ornementaux et fruitiers.
- **Pépinières forestières** : hausse du prix des jeunes plants d'épicéas due à une forte demande.
- **Sapins de Noël** : la saison 2025 s'est globalement bien déroulée mais les conséquences du gel printanier sont toujours bien présentes en 2026.



Filière aquaculture

- Conditions d'élevage dégradées : manque d'eau et forte baisse des températures entraînant l'arrêt de l'alimentation des poissons.
- Forte hausse des ventes avant Noël, puis net ralentissement après, avec un mois de janvier très calme.
- La production cyprinidicole est en baisse d'environ 15 % en raison de conditions climatiques défavorables (sécheresse, froid et prédatation accrue).
- Le froid concentre massivement les oiseaux piscivores sur les piscicultures, augmentant fortement la prédatation.

Filière bio

- Un bilan 2025 plutôt satisfaisant globalement qui redonne des couleurs au secteur.
- La stabilité des prix bio dans le temps par rapport au conventionnel apporte une certaine sérénité aux producteurs.
- Mais des craintes existent concernant l'impact de la baisse des prix du conventionnel et l'accord du Mercosur sur le bio. 7

Secteur de la transformation et de la commercialisation en circuit-court

- Ventes satisfaisantes pour la période de fin d'années. Belle augmentation de l'offre et de la demande pour le fromage à raclette, même si les crèmeries en Belgique sont encore frileuses avec les raclettes belges.
- Préoccupations des producteurs liées aux maladies et à l'accord du Mercosur
- Difficultés avec l'AFSCA pour les contrôles liés aux agréments laitiers, jugés trop exigeants.

4. Les prix GMS :

Données de Statbel (décembre 2025) :

L'inflation s'élève à 2,06% (2,12% en octobre et 2,4% en novembre). L'inflation des produits alimentaires (y compris les boissons alcoolisées) s'est élevée à 2,65% (2,68% en octobre et 3% en novembre). Ils contribuent à hauteur de 0,50 point de pourcentage.

Les produits ayant le plus augmenté par rapport à décembre 2024 :

- Viande de bœuf et de veau : +16,7%
- Café : +12,2%
- Chocolat : +11,8%

Le groupe « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » constitue à nouveau le groupe principal ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation en décembre (+0,48 point de pourcentage).

L'édition du panier Test Achats du mois de décembre met en évidence une inflation de 3,83%. En 2025, l'inflation n'est jamais descendue en-dessous des 3%, alors qu'en décembre 2024, elle s'élevait à 2,81%. Les hausses notables concernent le chocolat (33% pour le chocolat au lait et +28% pour le chocolat noir), la viande (+12%) et le café (+20%), même si le taux global est inférieur à son pic de 2021 mais en notant des prix plus élevés qu'en janvier 2022. En 4 ans, le prix du chocolat noir a fait X2. On observe des baisses, mais limitées, en huile d'olive, pâtes et pommes de terre. Les perspectives sur 2026 sont floues. Les raisons : le climat, les maladies animales et végétales, les tensions sur certaines matières premières par rapport au Mercosur. Les projections économiques internationales mettent en lumière une inflation entre 2 et 3%, avec une augmentation en Belgique et dans l'UE. (source : Test Achats et DH.BE)

8

Les trois gms dont les prix sont collectés par SOCOPRO reprennent les données suivantes :

Moyenne mensuelle			
Catégorie	Du 07/10/25 au 3/11/25	Du 03/11/25 au 12/01/26	Sur 1 an (mi-jv 2025-mi-jv 2026)
Bœuf	+0,37%	+0,19%	+37,8%
Porc	+0,7%	-0,01%	-5,97%
Volaille	0%	+0,56%	+10,16%
Œufs	+0,32%	-0,38%	+1,9%
Lait	0%	-1,09%	-8,07%
Beurre	0%	0%	-7,96%
Fromage	+0,62%	+0,14%	-1,17%
Truite	+1,78%	0%	+11,71%
Pommes de terre	-0,68%	-2,06%	+4,51%
Légumes	-2,61%	-2,02%	-1,95%

Fruits	-2,61%	-2,58%	+2,47%
Céréales et secs	-0,35%	+0,81%	-3,35%
Bières	+1,29%	+0,7%	-7,46%

Pour le relevé de la mi-novembre à la mi-janvier, les hausses se sont poursuivies en bœuf, fromage et bières. Les baisses les plus marquées et qui continuent par rapport à mi-novembre: les fruits, PDT et légumes.

L'inflation sur 1 an pour ce relevé établit des hausses de prix marquées pour la viande de bœuf, de volailles, les truites, et une baisse plus forte pour le lait, le beurre, les bières, la viande de porc et les pommes de terre.

5. Points clefs spécifiques au secteur des grandes cultures

Sources : Agriculteurs, centre pilote (CePicOP, IRBAB, centre pilote maïs - CIPF),

i. Généralité :

9

- La signature de l'accord du MERCOSUR pèse sur le moral des producteurs en grandes cultures. Si les céréales n'en sont pas la source d'inquiétude, le secteur de la betterave craint fortement l'avenir.
- Les agriculteurs s'interrogent sur les cultures à planter, compte tenu des faibles rémunérations qu'ils peuvent espérer en céréales, betteraves, pommes de terre, etc.
- L'augmentation constante des prix en agro-fournitures inquiètent et consternent certains producteurs. À titre d'exemple, le matériel routier n'augmente pas dans le génie civil, contrairement au matériel agricole. Ainsi, le prix des pneus industriels baisse de 2.5% pour le matériel routier du génie civile, mais augmente pour le monde agricole.
- L'entrée en vigueur, début 2026, du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (Carbon Border Adjustment Mechanism, CBAM en anglais) sur les engrains azotés fait fortement réagir le monde agricole. La Commission pourrait envisager une suspension ou des mesures d'accompagnement spécifiques ciblant les engrains pour éviter un choc trop brutal sur les agriculteurs européens. Le choc est cependant déjà perceptible avec une augmentation de prix de presque 30% des intrants azotés, témoigne un agriculteur.

ii. Cultures

- Si le traité du Mercosur inquiète moins les producteurs de **céréales**, le cadre commercial de transitions des échanges en céréales avec l'Ukraine suscite plus de questionnement et ce, malgré des mécanismes de sauvegardes automatiques qui semblent avoir été pensés pour limiter un afflux massif qui déstabiliserait le marché pour les producteurs européens. Parallèlement à ces décisions douanières, le prix du blé reste trop bas. L'AGPB, syndicat des

producteurs de blés en France, estime que la différence entre le prix de vente et le prix de revient est de -70 €/T pour les producteurs français.

- La saison **betteravière** est maintenant terminée. La sucrerie d'Iscaz a prévu de terminer la semaine du 13/01, tandis que la Raffinerie Tirlemontoise devrait terminer une semaine plus tard.

Les rendements racines sont exceptionnels. Une moyenne de 100 T/ha est observée. Les richesses en sucre sont quant à elles plus variables. Elles restent cependant globalement bonnes. D'un point de vue phytotechnique, c'est donc une réussite. Le prix du sucre vient malheureusement assombrir le tableau, en apportant une faible rémunération aux agriculteurs, malgré une belle récolte.

De vives inquiétudes sont formulées pour les saisons à venir, compte tenu de la signature du traité « Mercosur », conjuguée à un prix mondial du sucre très bas. Il y a 3 ans, un agriculteur pouvait espérer une rémunération de 55€/t pour une richesse de 17°. À richesse équivalente, cette rémunération s'élèvera à 27€ pour l'année 2026. Parallèlement à cela, les superficies sont encore annoncées à la baisse, on parle de 25% en moins que l'année passée, qui avait déjà diminuées elles-mêmes de 15% par rapport à l'année précédente.

Des pratiques de durabilité poussée par une des deux sucreries ne sont plus proposée par cette dernière, regrette un producteur.

10

Les rendements sont également très bons en **chicorée**. Le prix de l'inuline n'ayant pas baissé comme celui du sucre, les producteurs peuvent espérer une meilleure rémunération que pour la betterave.

iii. Prix

- En **céréales**, les prix du blé restent à un très bas niveau. Sur le marché à terme du 10/10 la journée s'est clôturé à 189,25 €/T. Les cotations FEGRA se sont clôturées à 157,5 €/T pour le blé et 161,5 €/T pour l'escourgeon.
- Le marché à terme du **colza** reste sous la barre des 500€/T, malgré une belle remontée depuis la fin décembre. La journée du 15/01 s'est clôturée à 471 €/T.
- Le **maïs**, bien que s'inscrivant dans une tendance baissière, voit ses prix remonter légèrement depuis le mi-décembre sur les marchés à terme. Le 15/01 la journée s'est clôturée sur le prix de 190,25 €/T.

6. Points clefs spécifiques au secteur pomme de terre

Sources : messages des marchés FIWAP/PCA, représentants

i. Marchés

On ne note toujours aucune évolution sur les marchés industriels. En Belgique la Fontane et la Challenger oscillent toujours entre 1.00 et 1.50 €/q. L'offre reste présente, car le stockage est, dans certaines situations, précaire. On observe également un peu d'export, mais la concurrence est rude avec les autres pays producteurs.

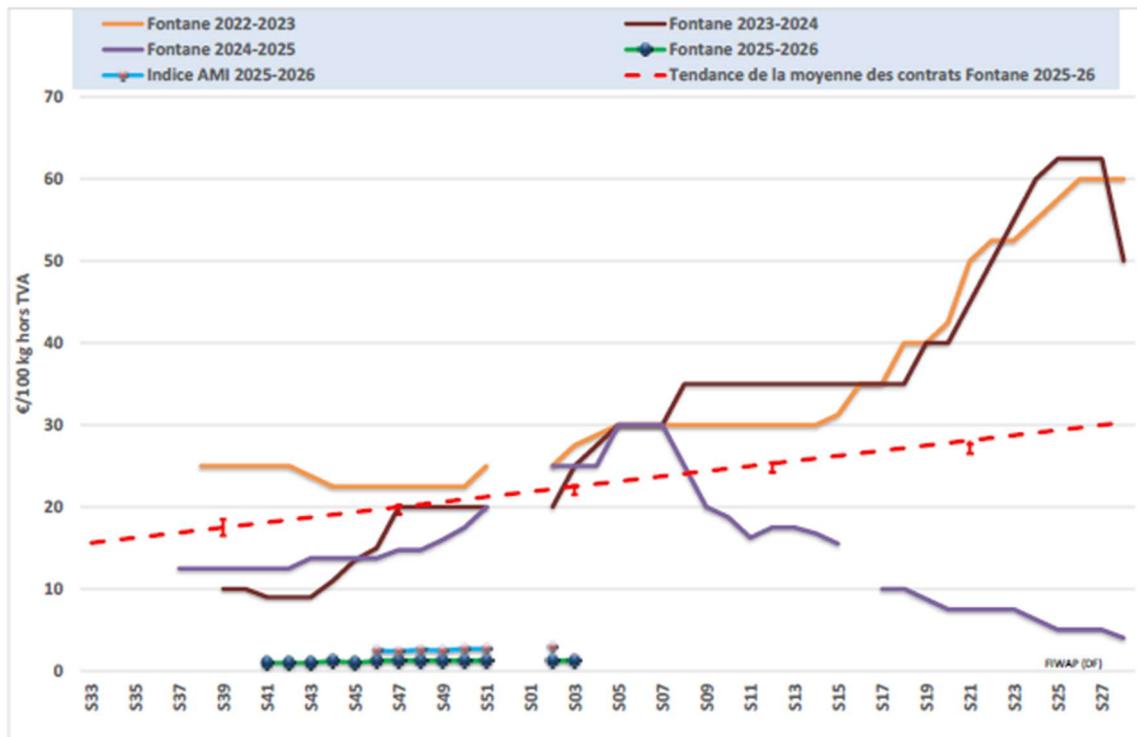


Figure 1. Evolution du prix des pommes de terre industrielles en Belgique (source : message des marchés FIWAP/PCA)

ii. Marchés européens

Aux Pays-Bas, l'industrie est toujours aussi calme. En ce qui concerne le frais, on observe quelques promotions en GMS, mais les prix aux producteurs restent fort bas (entre 8 et 12 €/q).

En France, les usines tournent lentement et on note des refus d'entrée inhabituellement nombreux. En 2025, la France aura produit 8 581 205 T de pommes de terre (+15% par rapport à 2024) sur 197 338 ha, avec un rendement moyen de 43.5 T/ha.

iii. Perspectives pour la frite surgelée (source : REKA Rhénanie & AMI GmbH via FIWAP)

Récapitulatif de l'évolution des exportations de frites surgelées entre 2013 et 2023 :
 « Les exportations globales sont passées de 3,97 Mt (millions de tonnes) à 6,79 Mt, soit une hausse de 71 %. Pendant le même temps, les exportations de l'UE ont cru de 92 %, passant de 1,76 Mt à 3,37 Mt. »

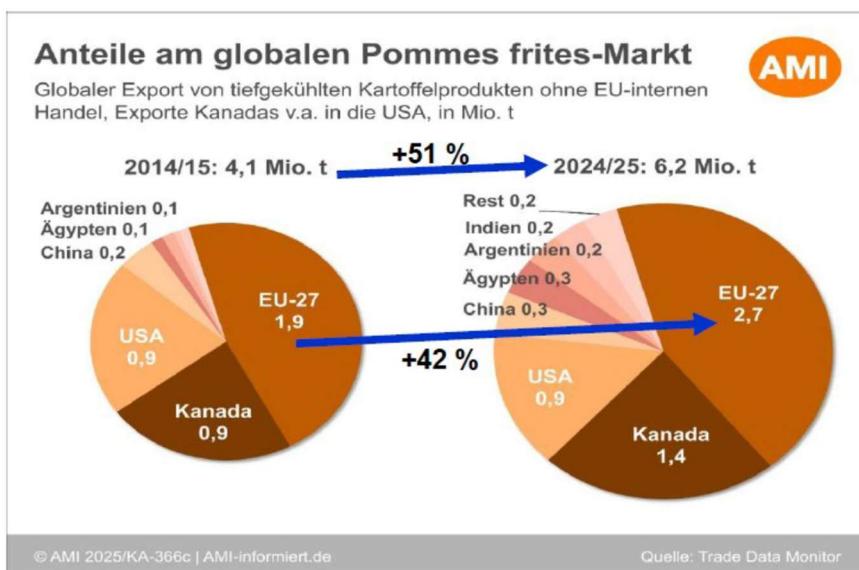
Récapitulatif de l'évolution des exportations de frites surgelées entre 2014/2015 et 2024/2025 :

« Les exportations globales ont crû de 51 %, passant de 4,1 à 6,2 Mt globalement, alors que les exportations de l'Union sont passées de 1,9 Mt à 2,7 Mt (+42 %). » Les

nouveaux pays producteurs (Chine, Inde, Egypte, Argentine, Turquie) ont augmenté leurs exportations de 200% pendant cet intervalle, grâce à des coûts de production plus bas et des coûts de transports réduits (dus à une moindre distance géographique avec leurs clients). »

En parallèle, on prévoit toujours une expansion du marché mondial de la frite surgelée avec une demande en constante augmentation. Les récents investissements réalisés sur les unités de production européennes et notamment allemandes pourraient s'avérer payantes d'ici quelques années (avec une hausse annuelle estimée à 6.1% entre 2014 et 2030 pour le marché allemand des produits à base de pomme de terre).

Tous les producteurs de pommes de terre du monde seront affectés par des événements climatiques de plus en plus extrêmes. L'Europe doit maîtriser ses coûts de production et améliorer sa durabilité en termes de production et transformation de pommes de terre.



12

iv. Perspectives pour la saison 2026

Suite aux évènements de 2025, la FIWAP recommande chaudement aux agriculteurs de calculer avec précision leurs coûts de production de 2025 et d'évaluer au mieux ceux de 2026, afin d'être armés de chiffres solides pour étayer les négociations autour des prochains contrats.

De même, aux Pays-Bas, l'organisation des producteurs de pommes de terre de consommation souligne l'importance de ne pas signer des contrats départ champs trop bas (14 €/q ou moins) et de bien connaître ses coûts de production. La crainte étant

qu'avec une industrie ralentie, la situation de surproduction de 2025 ne se reproduise en 2026.

Pour rappel (*Observatoire des filières agricoles de novembre 2025*) : « Au total, dans la zone NEPG, on voit 50 000 ha de plus en 2025 qu'en 2024. Les estimations prévoient cette surface pour 2035. L'offre a donc malheureusement trop anticipé la progression de la demande et la vitesse d'implantation de nouvelles usines ».

7. Points clefs spécifiques au secteur bovins laitiers

Sources : *Etat de l'Agriculture wallonne (notamment Baromètre laitier, Tableau de bord lait, Mercuriales)*, *Confédération belge de l'Industrie laitière (CBL)*, *European Milk Market Observatory (DG Agri Dashboard : Dairy Product – mise à jour 14-01-2026 ; Milk Market Situation - December 2025)*, *STATBEL, Les Marchés by Réussir.fr, Tendances Lait Viande n°378 dec. 2025 (IDELE)*°

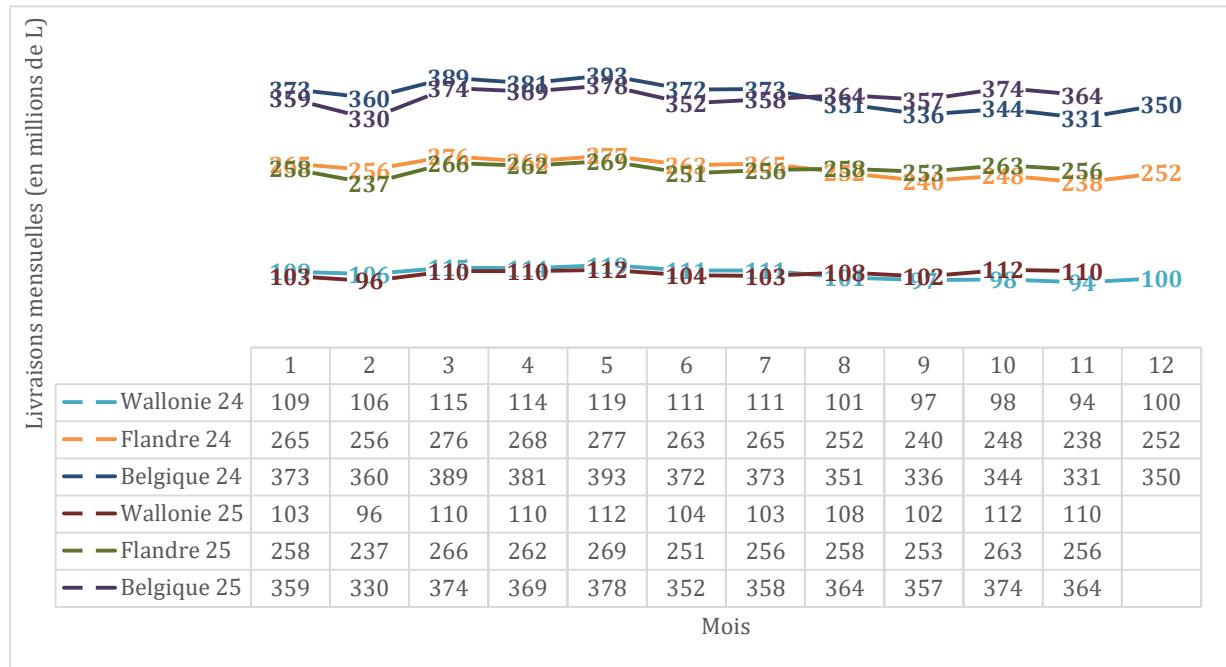
Evolution des flux de lait et de produits laitiers

13

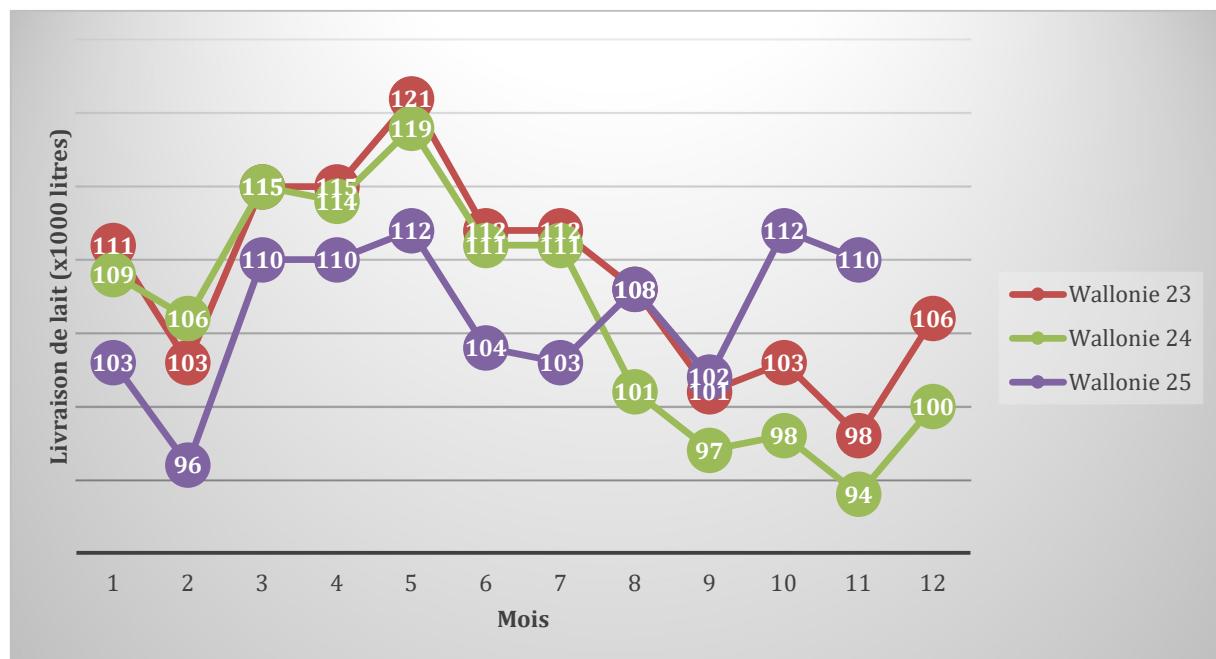
i. Evolution de la collecte de lait

- La **production laitière belge** du mois de novembre 2025 est supérieure de +10 % à la production du mois de septembre 2024 et s'élève à 364 millions de litres. Il faut noter qu'elle est aussi supérieure à la production du mois de novembre 2023 (+2%). Cependant, la production belge sur les 11 premiers mois de 2025 reste très légèrement inférieure (-0,5 %) à celle des 11 premiers mois de 2024.
- La **production laitière wallonne** du mois de novembre 2025 est de 110 millions de litres. Elle est supérieure de +17% % à celle du mois de novembre 2024. La production wallonne sur les 11 premiers mois de 2025 reste inférieure de -0,2% à celle des 11 premiers mois de 2024.
- La **production laitière flamande** de mois de novembre 2025 est également supérieure à celle de novembre 2024 (+7,4%) et s'élève à 256 millions de litres. La production flamande sur les 11 premiers mois de 2025 reste inférieure de -2,6% à celle des 11 premiers mois de 2024.

Graphique 1 : Livraisons mensuelles de lait en 2024 et 2025 en Belgique, en Wallonie et en Flandre (Source : CBL)



Graphique 2 : Livraisons mensuelles de lait en 2023, 2024 et 2025 en Wallonie (Source : CBL)



- La **collecte de l'UE** a augmenté de +5,6% en octobre 2025 par rapport à octobre 2024. Elle a augmenté dans 22 pays membres sur 27.
- En octobre 2025, la **production laitière mondiale** a progressé de +4%, tout comme en septembre 2025, par rapport aux mêmes mois de 2024. Cela représente 1 million de tonnes de lait en plus pour l'ensemble des 6 principaux exportateurs (UE, USA, Nouvelle-Zélande, Argentine, Biélorussie et Australie). Seule, l'Australie voit sa production diminuer suite aux conditions climatiques difficiles qui perdurent depuis plusieurs années.

ii. Evolution de la fabrication de produits laitiers

- Au **niveau européen**, pour la période janvier-octobre 2025 par rapport à janvier-octobre 2024, la production des produits suivants a continué à progresser : beurre (+5,2%), poudre de lait écrémé (+2,4%), produits laitiers fermentés (+1,9%) et fromages (+1,7%). La production des autres produits a diminué : la production de poudre de lait entier de -9,5%, celle de crème de -1,7%, celle de lait condensé de -10,5% et celle de lait à boire de -1,2%.

iii. Evolution des exportations

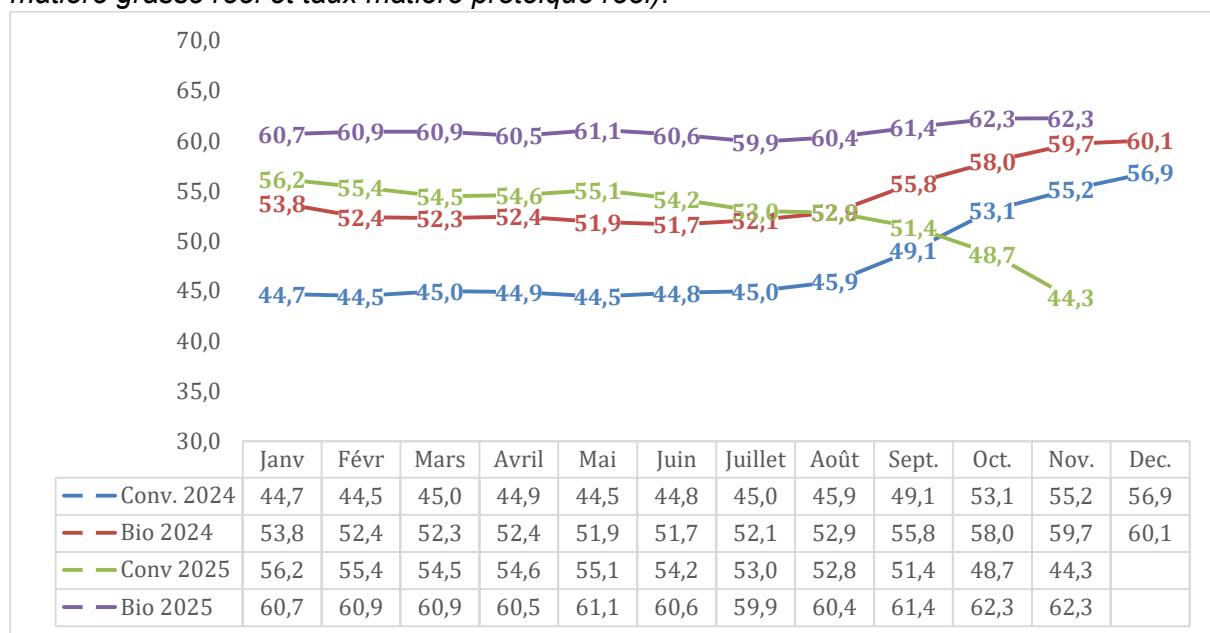
- **Au niveau de l'UE**, les exportations en volume vers les pays tiers ont augmenté durant la période janvier-août 2025 (par rapport à janv. - août 24) de +3% pour la poudre de lait maigre. Les exportations de fromage et de beurre restent stables, tandis que les exportations de poudre de lait entier ont diminué de -24%, celles de butter-oil de -14% et de lait condensé de -10%.
- Le **total des exportations de l'UE exprimées en équivalent-lait** pour la période de janvier à août 2025 ont diminué de -2% en volume, mais ont augmenté de +6,4% en valeur par rapport à la période de janvier à août 2024.
- **Taxes chinoises sur les produits laitiers** : à partir du 23 décembre, la Chine a décidé d'appliquer des droits de douane provisoires sur certains produits laitiers européens (fromages, certains laits et crèmes). Cette taxe s'échelonne de 21,9% à 42,7% et rend impossible les exportations des produits concernés vers la Chine. Selon la CBL, les exportations de crème de la **Belgique vers la Chine** représentent une valeur non négligeable de 40 millions d'euros soit environ 12 % des exportations de crème de l'UE vers la Chine. Bien que les chiffres des exportations de fromage belge ne soient pas très élevés, la perte du marché chinois peut avoir un impact important pour certaines entreprises belges. Selon le SPF ARNE – DAEA, les exportations de lait et de crème de la **Wallonie vers la Chine** représentent moins de 1% de l'ensemble des exportations wallonne de lait et de crème, et il n'y a pas d'exportations wallonnes de fromages vers la Chine. Malgré un impact direct qui semble relativement faible pour la Wallonie, il peut y avoir un **impact indirect important** pour les entreprises laitières wallonnes et belges, en raison des répercussions sur l'ensemble du marché laitier de l'UE avec, notamment, un apport supplémentaire de produits laitiers sur le marché interne qui est déjà tendu en raison de la hausse importante de la production de ces derniers mois. La décision définitive sur l'application des taxes sera prise par la Chine, le 21 février 2026. Il est à déplorer que le secteur laitier soit impliqué dans une guerre commerciale qui ne concerne pas le secteur.

Evolution des prix du lait et des produits laitiers

i. Evolution du prix du lait aux producteurs

- **Le prix moyen du lait conventionnel aux producteurs belges en novembre 2025 est de 44,3 €/100 litres.** Le prix a diminué de -9 % par rapport au mois précédent (48,7 €/100L). Ce prix est inférieur à la moyenne européenne qui est également en baisse (50,3 €/100 litres en novembre 2025). Le prix moyen belge du mois de novembre 2025 est de -20 % inférieur à celui du mois de novembre 2024 (soit -10,9 €/100L de lait).
- **En novembre 2025, le prix moyen de lait bio en Belgique s'élève à 62,3 €/100 litres.** Il est stable par rapport à celui d'octobre 2025 (62,3 €/100L de lait) et de +4 % par rapport au prix du lait de novembre 2024 (59,7 €/100L).

Graphique 3 : : Prix réel du lait conventionnel aux producteurs en €/100 litres et prix réel du lait bio pour les années 2024 et 2025 (Source : CBL - Moyenne pondérée, incl. primes mensuelles, excl. primes sur base annuelle, compléments de fin d'année et TVA - Taux matière grasse réel et taux matière protéique réel).



16

ii. Evolution du prix des produits laitiers

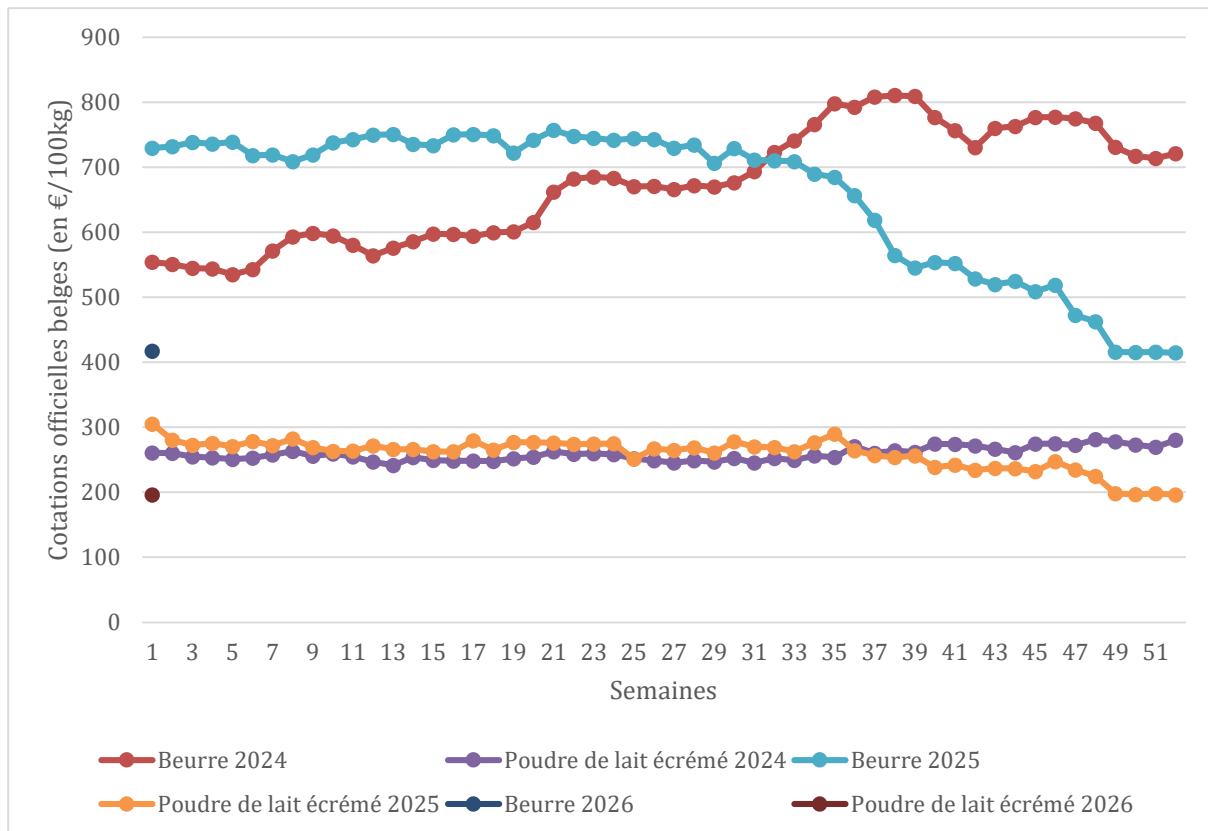
- **Les cours du beurre et de la poudre de lait écrémé sont fortement à la baisse :** -10% pour le beurre durant les 6 dernières semaines et -12,7% pour la poudre de lait sur la même période.
- Cette tendance peut s'expliquer par une augmentation des fabrications de beurre et de poudre maigre, produits facilement stockables, face à l'augmentation des volumes collectés et des taux de matières grasse et protéiques au niveau mondial et à une consommation relativement stable.

Tableau 1 : Prix officiels du marché belge pour le beurre, la poudre de lait entier et la poudre de lait écrémé sur les 6 dernières semaines (€/100kg) et évolution en % - Source : SPW Agriculture et CBL

Semaine	Prix beurre (€/100 kg)	Prix poudre lait écrémé (€/100 kg)
Du 24-11 au 30-11-2025	462,79	224,63
Du 01-12 au 07-12-2025	416,67	197,97
Du 08-12 au 14-12-2025	415,31	196,74
Du 15-12 au 21-12-2025	415,67	198,22
Du 22-12 au 28-12-2025	414,61	194,97
Du 29-12-25 au 04-01-26	417,06	196,21
Evolution en %		
Sur 6 semaines	-9,9	-12,7
La dernière semaine par rapport à la semaine précédente	0,6	0,6

17

Graphique 4 : Evolution des prix officiels du marché belge du beurre, de la poudre de lait entier et de la poudre de lait écrémé en 2024, 2025 et 2026 en €/100 kg, départ usine – Source SPW Agriculture et CBL



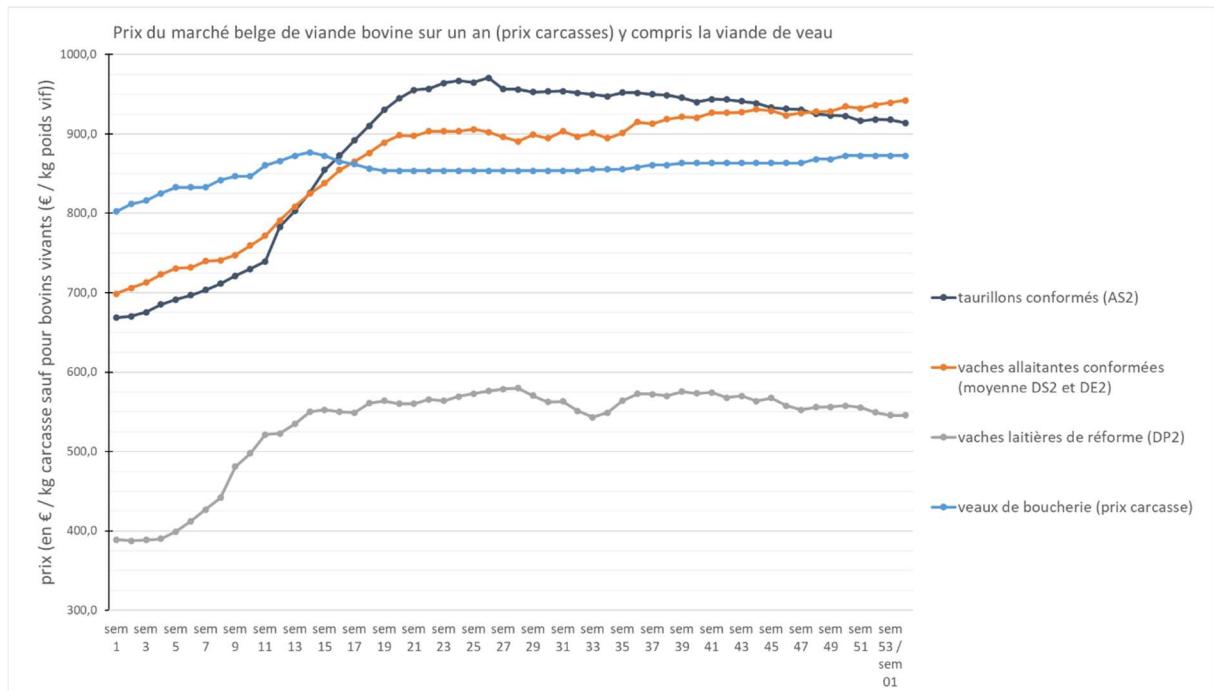
Revenu du travail des éleveurs laitiers

- En septembre 2025, le revenu du travail moyen calculé par le SPF ARNE – DAEA s'élève à **19 €/100 L de lait produit**, soit -1,1 €/100 L de moins qu'en août 2025 et - 3,8 €/100 L de moins qu'en mars 2025.
- Le revenu du travail moyen d'octobre 2024 à septembre 2025 (12 mois) s'élève à 20,9 €/100L, avec un prix moyen du lait sur cette période de 54,4 €/100L.

8. Points clefs spécifiques au secteur bovins viandeux

- i. **PRIX vif** : sources : *mercuriales SPW et acteurs de la filière*
 - **Les prix des veaux laitiers et culards** se sont stabilisés ces dernières semaines après la baisse observée à l'automne et au début de l'hiver.
- ii. **PRIX carcasses (jusque semaine 01)** : sources : *mercuriales officielles SPW – Agentschap Landbouw et Zeevisserij et acteurs de la filière*
 - **Le prix des mâles est un peu redescendu à la rentrée et s'établissait en semaine 01 à 9,18 € pour les taurillons AS2 selon la mercuriale.** Le prix des E2 est stable et atteint 8,58 €. La catégorie U2 est aussi stable autour de 7,68 € / kg carcasse après une tendance à la hausse ces derniers mois. La catégorie R2 est en légère baisse à 6,96 € / kg carcasse.
 - **Pour les vaches culardes, les prix sont stables avec une légère tendance haussière.** Il y a une petite tension sur la disponibilité des vaches culardes. **Les prix des DS2 et des DE2 sont respectivement à 9,49 € et 9,30 € / kg carcasse en semaine 01.** Pour les vaches U, les prix sont en légère hausse à 7,97 € pour les U2 et 7,59 € pour les U3. Pour les classes R, les prix ont diminué pour atteindre 6,84 € pour les R2, alors qu'ils sont restés stables à 6,82 € pour les R3.
 - Il semble y avoir assez d'animaux mâles pour l'instant sur le marché. En vaches, les approvisionnements sont un peu plus tendus mais suffisants.
 - **Le prix des vaches laitières a un peu diminué ces dernières semaines.** Les P2 cotaient en semaine 01 à 5,55 € / kg carcasse et les O3 à 6,06 €.
 - **Le prix carcasse des veaux est stable à 8,73 € / kg carcasse.**
 - **En bio**, l'écoulement des bovins bio est facile vu le faible différentiel de prix avec le conventionnel et un marché à la recherche de bovins. **Les prix des bovins bio ont été fort revalorisés ces derniers mois, tout comme ceux des bovins conventionnels.**
 - **Evolution des prix** des principales classifications carcasses **sur 1 an** :

18



iii. **PRIX AMONT ET AVAL** :sources : *mercuriales SPW, mercuriale BFA et acteurs de la filière et FEBEV*

- **Les prix des aliments composés pour bovins viandeux a continué à diminuer légèrement sur la fin de l'année 2025 (BFA).**
- On constate aussi un retour de promotions plus agressives sur la viande bovine et un effet de substitution partiel vers d'autres viandes dans les achats, avec une diminution des volumes de vente de viande bovine.
- **Statbel mesurait en décembre une hausse annuelle des prix de la viande bovine de 16,4 %.**
- **L'indicateur de rentabilité conjoncturelle des naisseurs engrangeurs a été actualisé par le SPF Economie pour le mois de novembre. La stabilité des prix de vente et des prix des intrants entraîne logiquement un maintien de l'indicateur. Le ratio revenus sur coûts (avec coûts imputés) atteint 1,15.**
- Le SPF a également sorti un **indicateur pour les naisseurs éleveurs. Sa valeur est redescendue un peu en fin d'année à cause de la petite baisse du prix des animaux maigres (qui représentent l'essentiel des revenus pour ce type de fermes) et arrivait à 0,86**. Ce qui signifie que les fermes spécialisées dans la

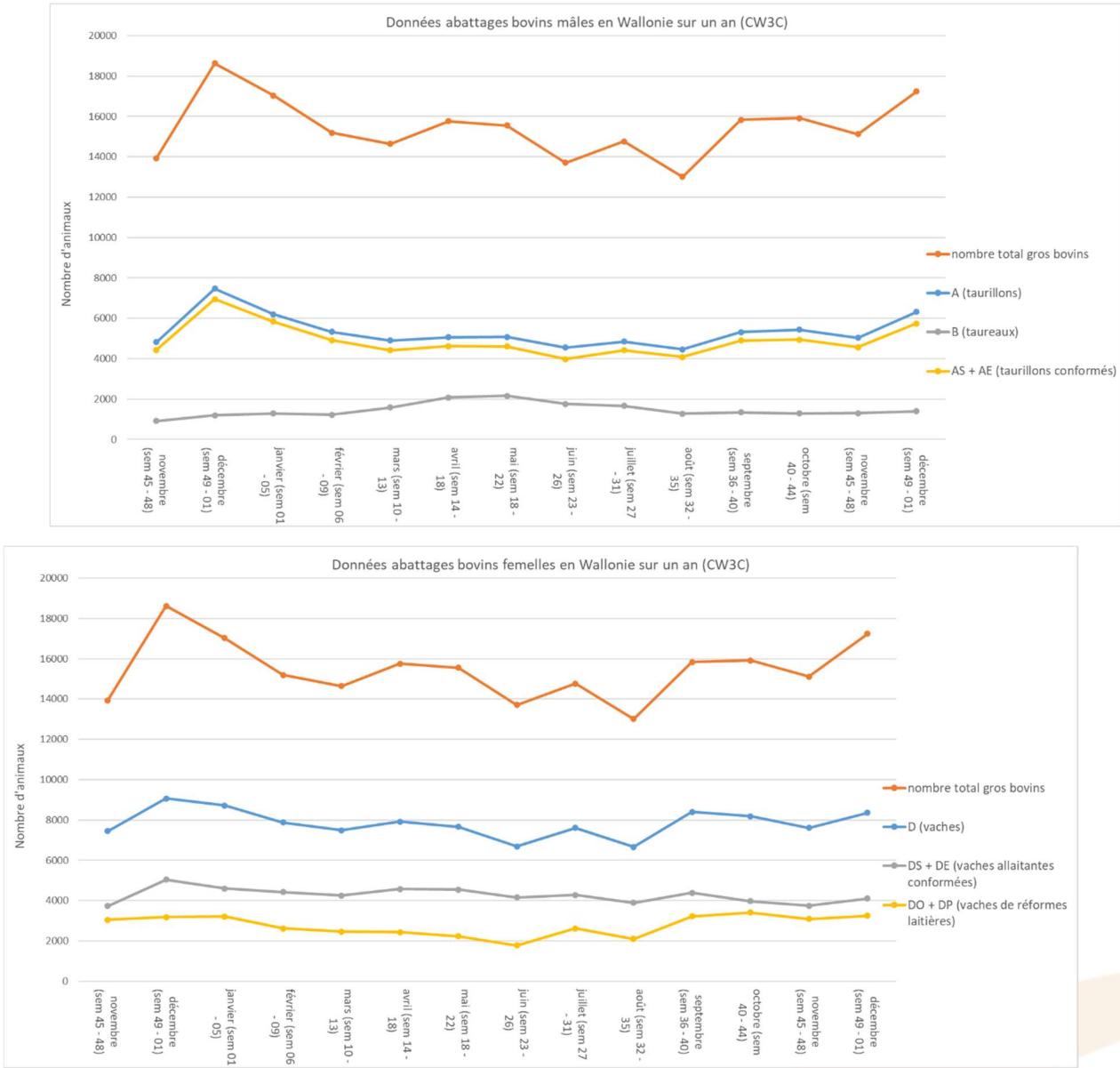
vente de bovins maigres n'atteignent, en moyenne, pas encore la rentabilité (main d'œuvre et investissements compris).

- Sur la base des prévisions d'inflation du Bureau fédéral du Plan (BFP) du mardi 4 novembre 2025, une indexation de 2,14 % pour le secteur de la transformation de viande est attendue au 1er janvier 2026 (Febev).

iv. **FLUX : abattages Wallonie, Belgique et EU : sources chiffres CW3C, et EU Market Observatory (CE)**

- **Les abattages dans les abattoirs wallons ont été soutenus durant le mois de décembre.** La hausse des abattages (par rapport au moins de novembre) s'observe plus en mâles (taurillons) qu'en femelles (légère hausse en culardes et en laitières).
- **Les abattages de bovins dans l'UE sur les 10 premiers mois de l'année ont diminué de 3,9 % (et de 8,4 % pour la Belgique) par rapport à l'année précédente.** En conséquence, les prix carcasses ont augmenté dans tous les Etats-Membres.
- **Au 1er semestre 2025, les abattages de vaches de réformes laitières et allaitantes dans l'UE ont enregistré une baisse de 5 % (9 % en Belgique).** Cela s'explique par la baisse du cheptel et aux bons prix du lait qui a encouragé les éleveurs laitiers à garder leurs vaches.
- **Le marché bovin européen reste marqué par une offre en recul, une demande ferme et des prix historiquement hauts. La pénurie d'animaux exerce une pression sur la production, renchérit les prix et limite les exportations.** Le manque d'animaux et la baisse des abattages entraînent une diminution des exports de l'UE vers les pays-tiers (- 16,6 %) et une hausse des imports (+14,2 %) sur les 8 premiers mois de 2025, principalement depuis le Royaume-Uni et les pays du Mercosur.

20



vi. **FLUX :** sources: Short-term Agricultural Outlook (CE), Statbel, ARSIA et acteurs de la filière.

- **Le manque d'offre sur le marché européen a permis une forte augmentation des prix des jeunes bovins depuis un an.** Cette hausse était nécessaire au regard de la flambée des prix des bovins maigres partout en Europe (Les Marchés – Idele – Tendances Lait et Viande).

- **L'UE a perdu près d'un million de vaches en deux ans.** D'après l'enquête cheptel de juin, publiée par Eurostat, les Etats-Membres ayant remonté des chiffres auraient



perdu ensemble 961 000 vaches entre juin 2023 et juin 2025, laitières et allaitantes confondues.

- La FNCB souhaite attirer l'attention sur le **maintien et l'application de la dérogation tachygraphe dans le cadre de transport d'animaux** pour permettre de respecter les règles de BEA pendant le transport. Il semblerait que sur le terrain il y ait des difficultés à faire appliquer cette dérogation. Aussi, dans le cadre de révisions éventuelles de la législation, la fédération est demandeuse que ce point soit pris en compte par les autorités.

vii. **SANITAIRE : ARSIA, SPF Santé Publique et Sécurité de la Chaîne Alimentaire.**

- Le Ministre Clarinval a annoncé lancer une commande de vaccins contre la DNC pour que la Belgique dispose d'un stock stratégique en cas d'arrivée de la maladie dans notre pays.
- Les autorités compétentes attirent l'attention sur le **risque existant d'arrivée de la DNC via l'import d'animaux de zones proches des zones réglementées et attirent l'attention des éleveurs et vétérinaires sur les mesures de quarantaine et de prévention pour éviter d'importer la maladie.** Aussi, en cas de suspicion, une procédure d'échantillonnage est prévue. Plus d'infos: <https://favy-afsc.be/fr/themes/animaux/sante-animale/maladies-animales/dermatose-nodulaire-contagieuse>
- L'ARSIA a lancé un appel à la vigilance, malgré la situation que l'on connaît en France : de nombreux bovins sont encore importés de France en Belgique, ce qui augmente le risque d'import de la maladie dans notre pays. D'autant que certains bovins sont originaires de zones très proches de communes en zone de surveillance. Plus d'infos sur la DNC: <https://www.arsia.be/dermatose-nodulaire-contagieuse/>

22

9. Points clefs spécifiques au secteur avicole

i. **Monde et UE :**

- **Monde :**
 - ⇒ Selon l'**USDA**, la **production mondiale de volailles devrait progresser en 2026** et atteindre un niveau record de 109,6 millions de tonnes, à partir de grands producteurs que sont la Chine, le Brésil, les USA et l'UE (+3% en Chine, +1% aux USA). Les exportations devraient augmenter de 3% en 2026 avec un record de 14,7 millions de tonnes. Il s'agit de la 3^{ème} année consécutive de croissance du commerce, stimulé par la demande accrue en protéines animales à bas prix. Cette croissance est portée par les exportations du Brésil et de la Chine ; cette dernière exportant vers la Russie, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, l'UE et le RU. (source : les Marchés)
 - ⇒ **USA** : le prix de œufs est divisé par 10 par rapport au début de l'année 2025 (pas de cas de grippe aviaire dans les gros élevages depuis octobre 2025 avec

une reprise de la production et un agrandissement des élevages). (source : Les Marchés)

- UE :
 - ⇒ **Mercosur : l'association européenne des transformateurs de volaille** (AVEC) déplore le vote des Etats-Membres de l'UE et exhorte à présent le Parlement européen à rejeter le texte. Et d'estimer qu'avec les quotas prévus par l'accord Mercosur (180 000 tonnes), les importations totales représenteraient **9 % de la consommation totale de volaille de l'UE**, « *exerçant une pression insoutenable sur les producteurs européens, soumis aux normes les plus strictes au monde en matière de sécurité alimentaire, de bien-être animal, de protection de l'environnement et de normes sociales* ». (source : Les Marchés)
 - ⇒ **Marché du poulet :**
 - La Rabobank prévoit des **perspectives du marché de la volaille restant favorables pour 2026**, malgré des prix à la baisse. La grippe aviaire constitue la menace la plus forte sur le secteur. En positif, elle cite des prix des aliments à la baisse (diminution du prix du soja et perspectives favorables pour la récolte UE de blé). En négatif, le prix historiquement élevé des œufs à couver, car les troupeaux mondiaux de volailles reproductrices sont restreints depuis un certain temps déjà. La production UE devrait croître de l'ordre de 2 à 3% en 2026, mais ce n'est pour autant pas acquis (équilibre entre la demande, le développement des coûts et les risques sanitaires). (source : Landsbond Pluimvee)
 - La situation montre des **prix** qui évoluent dans un contexte globalement favorable, même si stabilisation récente : +6% par rapport aux prix de 2024. Les exportations UE diminuent un peu : -1% en volume (jusque août). Les importations quant à elle augmentent : +5% en volume (à partir du RU, de la Thaïlande et du Brésil). (source : rapport du groupe d'experts (GREX) du 12/12/2025 - volailles et œufs)
 - ⇒ **Marché des œufs :**
 - La production européenne aurait augmenté de 8,5% sur la période janvier-octobre 2025, mais la prudence sur les chiffres est de mise. On observe une nette diminution de la production aux Pays-Bas et Allemagne par rapport à 2024, en cohérence avec la situation de grippe aviaire. En moyenne, les prix des œufs ont augmenté de 21% l'année dernière, reflétant le manque de disponibilités sur le marché : +22% en cages aménagées, +21% au sol, +12% en plein air et +9% en bio (moins grande hausse en bio car la production sous contrat limite la variation des prix). Les exportations UE=+1% en volume et +5% en valeur. Le RU est le 1^{er} marché de l'UE (41% des volumes). Les importations (128 000 tec sur les 10 premiers mois de l'année 2025) sont en très fortes hausses : +53% en volume, 70% en valeur (en lien avec le déficit d'œufs). C'est 5 fois plus par rapport à la période avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'Ukraine est le 1^{er} fournisseur avec 70% des volumes importés (progression similaire par rapport à 2024). 12% viennent aussi de la Turquie. (sources : rapport du groupe d'experts (GREX) du 12/12/2025 - volailles et œufs, revue Les Marchés)
 - Les **prix des œufs** en semaine 2 mettent en évidence une tendance à la baisse en Allemagne, Pays-Bas et nettement en Espagne. Le prix des

23

œufs a cessé de grimper mi-décembre, à la veille des fêtes et se sont stabilisés. Ils sont toutefois supérieurs de 20% à leur niveau de l'an dernier, même période. Un soulagement est cité en Espagne où les zones réglementées (grippe aviaire) ont été levées en l'absence de nouveaux cas. (source : Les Marchés)

ii. Grippe aviaire (source : Commission Européenne ADIS le 12/01/2026, Landsbond Pluimvee, revue Les Marchés, AFSCA)

- UE : entre début octobre et début décembre 2025, 355 foyers ont été déclarés dans 17 états-membres. Les pays les plus touchés sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la Pologne et l'Italie, mais l'Espagne et les Pays-Bas sont également très impactés. En premier, ce sont les pondeuses qui sont concernées, mais les dindes et canards également.
- Belgique :
 - ⇒ En décembre dernier, 2 contaminations de H5N1 ont été déclarées en Flandre occidentale et en France, à 4 km de la frontière belge : 44 000 volailles de reproduction à Veurne et 300 000 volailles à Warhem (France). En janvier, une succession d'infections s'est poursuivie dans la zone réglementée définie de Veurne-Alveringen : 55 000 poulets, 3 500 dindes, 39 000 poules pondeuses et 84 000 poulets de chair, 70 000 poulets de chair, 190 000 poulets de chair, 80 000 poulets de chair 40 000 poulets de chair, soit 9 foyers au 19 janvier. **Un nombre de foyers exceptionnellement élevé sur une courte période est relevé dans cette zone transfrontalière.** Une analyse des virus des différents foyers est en cours auprès de Sciensano afin de déterminer s'il existe effectivement une source commune ou si l'il s'agit d'introductions distinctes provenant d'oiseaux sauvages. L'AFSCA informe que le nombre de cas chez les oiseaux sauvages reste exceptionnellement élevé, suite aux conditions météo des dernières semaines (temps froid, humide et venteux favorisant la circulation du virus). Le risque d'introduction des infections dans les poulaillers est aussi très haut. Ces cas de grippe aviaires perturbent les plannings des abattoirs pour les élevages situés en zones de protection et de surveillance.
 - ⇒ A noter que novembre a vu son lot de foyers progresser et la **Wallonie** a été pour la première fois touchée par le virus de la grippe aviaire hautement pathogène : 3 élevages (poulets Bio, volailles reproductrices et canards à l'engraissement) ont été déclarés dans la région de Gembloux, avec la mise en place de zones de protection de 3 km et de surveillance de 10 km.
 - ⇒ Un salon Mondial d'Ornithologie à Marche-en-Famenne se tiendra du 16 au 18 janvier prochains. Il réunira plus de 20 000 oiseaux du monde entier. Les acteurs des filières avicoles sont très inquiets que cet événement soit autorisé en cette période de pression maximale de grippe aviaire, alors que les professionnels des volailles de rente vivent dans la hantise d'une contamination et respectent scrupuleusement les règles de biosécurité et les mesures en place pour le moment pour prévenir de la grippe aviaire.

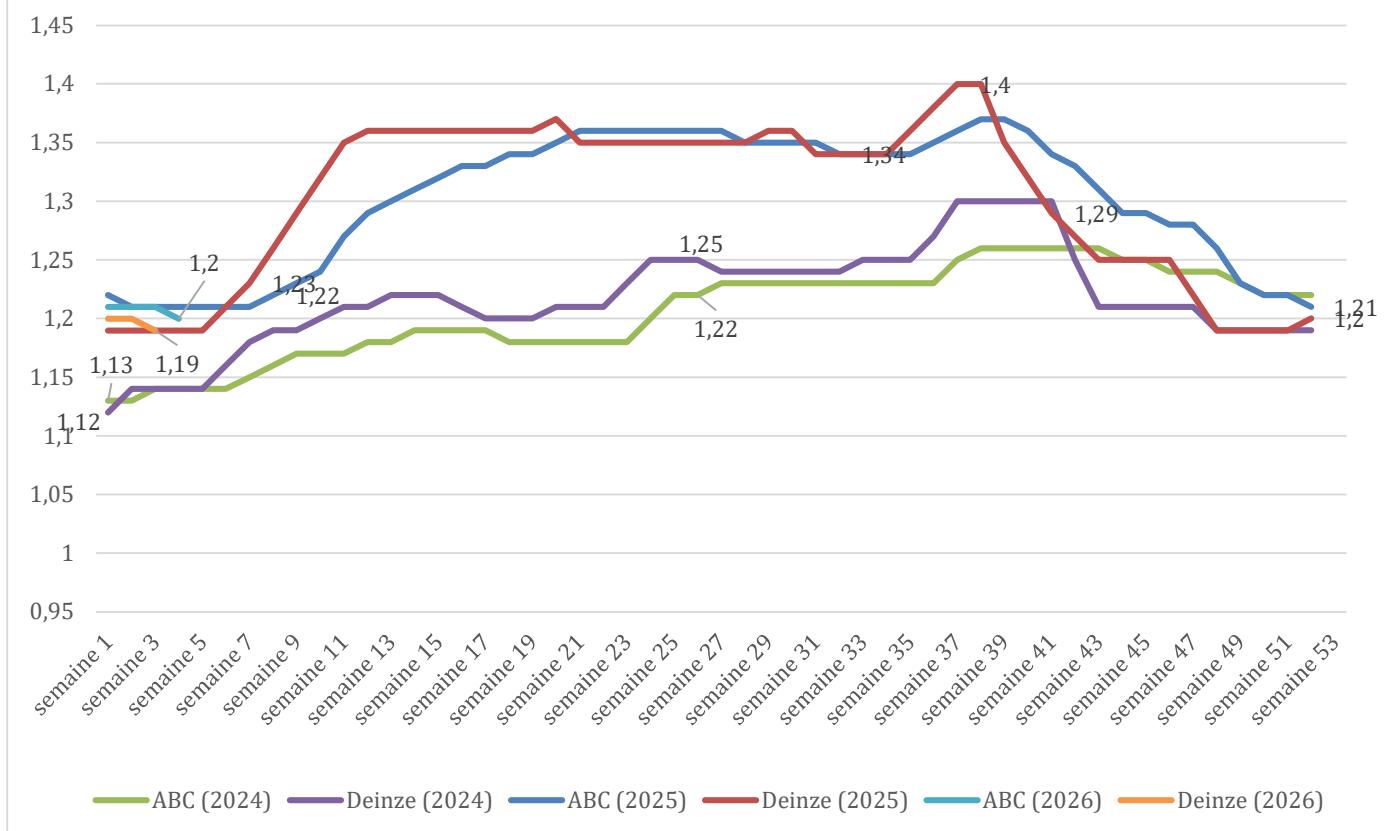
24

iii. Poulet standard (source Pluimvee, prix des marchés, acteurs filières)

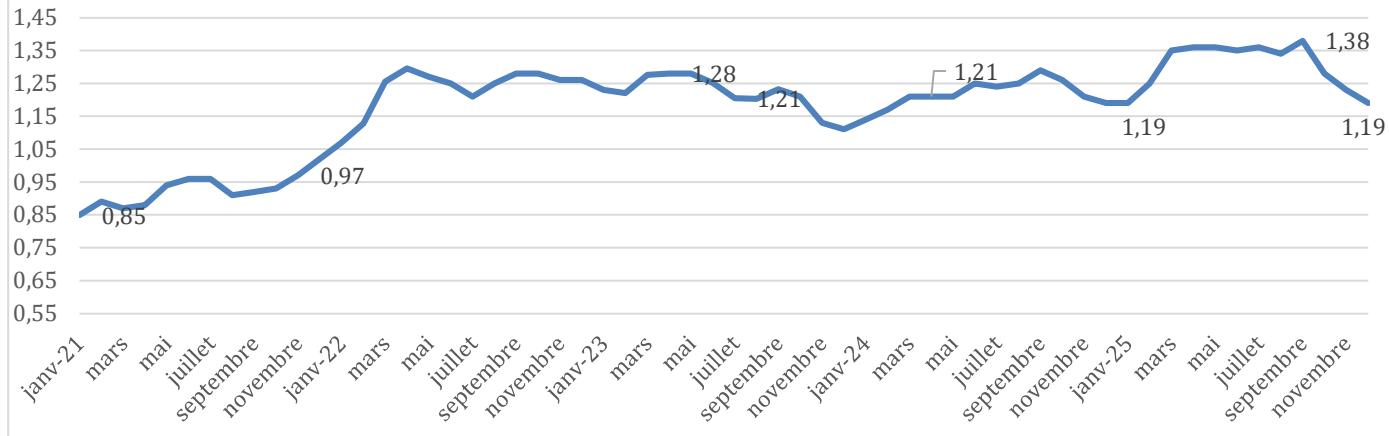
- Le prix du marché sur Deinze et ABC a baissé d'1 cent lors du dernier relevé (respectivement en semaine 3 et 4). Les éleveurs ont pourtant poussé à une augmentation, car les signaux montrent que l'on va manquer de poulets. Des

remontées d'info citent cependant qu'en semaine 3, il y avait trop de poulets. Après Noël et jusqu'au 7 janvier, on en manquait. Dans les semaines à venir, les prix devraient remonter, car la production ne suivra pas la demande. Même dans les pays de l'Est, les infos remontent comme quoi il manquerait aussi de produits.

prix poulet std 2024, 2025 et 2026



Marché du poulet à Deinze euros/kg poids vif (jv. 2021-nov. 2025)



iv. Volailles alternatives

26

- **Aliments bio :**

Un acteur partage les informations suivantes (pondeuses) : les prix des aliments ont baissé en décembre, statu quo en janvier. Pour les mois à venir, on ne s'attend pas à une augmentation des prix comme en hiver dernier. Le prix du soja est historiquement bas, comme en conventionnel.

Un second acteur (poulets) informe que le prix des aliments a un peu baissé.

- **Poulet de chair bio :** un acteur interrogé cite que l'année 2025 n'a pas été trop mauvaise. Cette filière a récupéré beaucoup de volumes. Le changement de souche de poulet est salué ; les éleveurs ayant connu moins de problèmes techniques. Le prix des aliments bio ayant baissé et les éleveurs, revalorisés dans le prix de reprise de leurs volailles, les prix de vente des produits ont pu rester stables. Un manque de marchandise en 2026 est annoncé et le besoin de nouveaux poulaillers est cité, de l'ordre de 10 à 12.

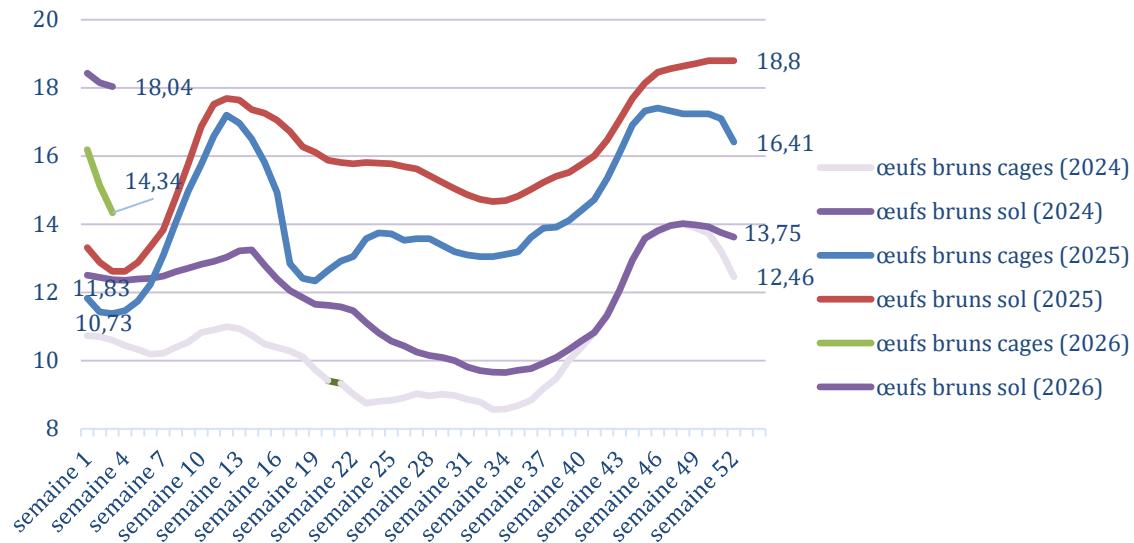
- **Poulet sous cahiers des charges de qualité :** toujours progression légère en poulet maïs, plus qu'en Coucou de Malines.

- **Œufs bio :** les prix sont très élevés : 22 cents sont entendus aux Pays-Bas, 24 cents en Allemagne (mais œufs sexés OKT). En Belgique, on s'acheminerait vers 22 cents.

v. Œufs conventionnels

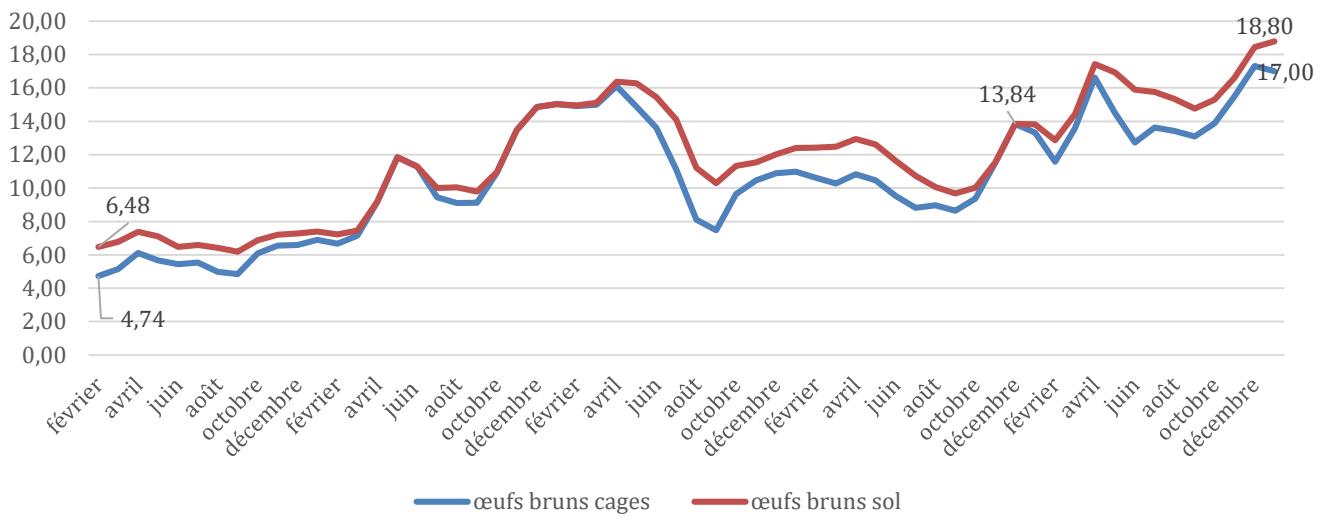
- Les chiffres de Kruisem ont montré, pour les œufs bruns en cages, une augmentation jusqu'à la semaine 46 pour diminuer ensuite (mais stabilisation entre les semaines 48 et 50). Pour les œufs bruns au sol, les prix ont continué à croître jusqu'à la semaine 52 et diminuer ensuite (mais avec une stabilisation en semaine 50 et 51). Ils restent cependant à des niveaux hauts. Par rapport à décembre 2024, l'œuf brun au sol est +36% plus cher et l'œuf brun en cage, +23%.

PRIX DU MARCHE DES OEUFS A KRUISHOUTEM 2024-2025-2026 (62,5g)



27

Prix du marché des oeufs à Kruishoutem
euros/100 oeufs (jv. 2021- déc.. 2025)



10. Points clefs spécifiques au secteur porcin

i. Généralités :

- **La fin d'année 2025 s'est terminée de manière contrastée, d'une part, la PPA a été découverte en Espagne, ce qui a fait l'effet d'une douche froide au sein de l'UE. D'autre part, la Chine a annoncé revoir ses droits de douanes à la baisse pour toute une série de pays de l'UE. La Belgique se voit maintenant imputée d'un taux de 9.8%, ce qui est une très bonne nouvelle par rapport au 62.5% imposés auparavant.**
- **Le marché européen du porc évolue actuellement dans un contexte de forte pression, largement alimentée par la compétitivité des prix espagnols, qui pèsent sur l'ensemble du marché de la viande porcine en Europe. Des ajustements sont effectués sous contrainte :**
 - En Allemagne, les excédents de porcs sont finalement moins importants que redouté, mais la pression demeure forte pour écouler les volumes après la période creuse des fêtes. Sous l'effet de la concurrence espagnole, les producteurs acceptent les baisses de prix demandées par les abatteurs afin de fluidifier le marché. Une stabilisation pourrait toutefois intervenir au cours du mois de janvier.
 - En Espagne, la situation sanitaire reste sous contrôle malgré la confirmation de deux nouveaux foyers secondaires de PPA chez les sangliers en Catalogne. Aucun cas n'a été détecté en élevage, et les contrôles renforcés restent rassurants. Des milliers de porcs d'élevage ont été abattus de manière préventive dans la zone concernée. Néanmoins, les poids d'abattage demeurent très élevés en sortie de fêtes, maintenant une pression latente sur le marché. À l'export, environ 20 % des débouchés restent fermés, notamment vers les Philippines et le Japon, ce qui complique l'écoulement de certaines pièces, en particulier les poitrines. Malgré une baisse plus modérée que dans le nord de l'Europe, l'Espagne conserve un avantage compétitif significatif au sein de l'Union européenne.
 - En Belgique, le début de l'année 2026 se distingue nettement de celui de 2025, avec des poids inférieurs de plus de 2 kg, conséquence directe des bons volumes d'abattage de fin d'année. La pression reste pour l'instant maîtrisée, même si le marché belge ne bénéficie plus, comme l'an passé, des expéditions vers l'Espagne. Le marché s'aligne désormais sur le nouveau prix directeur allemand.
 - En Italie, la situation demeure fortement influencée par la période des fêtes. Le marché continue de se dégrader progressivement, pénalisé par des prix encore élevés et une consommation modérée. Dans ce contexte de pression européenne persistante, la tendance baissière observée ces dernières semaines devrait se confirmer, le prix servant de référence pour les deux semaines à venir.
- **États-Unis et Chine, des dynamiques contrastées sont observées :**
 - Après un rebond en fin d'année, le marché américain marque le pas, dans une dynamique similaire à celle observée au Canada. Malgré ce ralentissement, les niveaux de prix restent relativement satisfaisants et la consommation américaine continue, pour l'instant, de soutenir le marché.

- En Chine, le marché porcin reste hésitant. Les tentatives de raffermissement des prix, liées à une offre plus maîtrisée et à la prudence des éleveurs, se heurtent à une demande atone après le creux post-vacances. Les abatteurs limitent leurs achats, empêchant toute hausse durable. La tendance demeure donc incertaine, avec un risque de repli dès que l'offre redeviendra plus fluide.

- Peste porcine/ Sanitaire

Un cas de PPA a été découvert sur un cadavre de sanglier en Espagne, en région Catalogne. La souche détectée n'appartient à aucun génogroupe connu. Selon les dernières analyses génétiques réalisées, la souche isolée de PPA près de Barcelone (Catalogne) appartient au génotype II, mais elle appartient à un nouveau génogroupe qui n'a jamais été décrit jusqu'à maintenant. Un nouveau groupe lui a été attribué : le groupe 29. Il serait très similaire au génogroupe n° 1, qui a circulé en Géorgie en 2007. (source : Pormag)

L'origine n'a pas encore pu être identifiée, plusieurs pistes ont été envisagées dont une faisant état d'une fuite d'une souche de laboratoire. Cette piste semble néanmoins écartée.

En Belgique, le nombre de sangliers inquiète fortement les producteurs, comme déjà mentionné lors des notes précédentes. Ce nouveau cas de PPA et cette difficulté à identifier à l'origine met en lumière le risque majeur des sangliers sur notre territoire. Il semble indispensable et ce, afin de limiter l'introduction de la PPA, de diminuer le nombre de sangliers présents.

29

- ii. Fièvre aphteuse

Pas de changement par rapport à la note précédente.

- iii. Marché

- a. **Au niveau du conventionnel :**

- ⇒ La chute du prix du porc industriel devient aujourd'hui particulièrement préoccupante, dans la mesure où elle ne permet plus aux producteurs du secteur conventionnel de couvrir leurs frais.
- ⇒ La révision des droits de douane imposée par la Chine revue à 9.8% a permis de relancer les exportations depuis début janvier.
- ⇒ D'autres marchés se sont ouverts à la Belgique, en raison de la fermeture de l'Espagne. Ceci permet d'exporter des pièces de découpe. Néanmoins même si cela semble de bonnes nouvelles, la pression imposée par l'excédent de porcs en Europe se traduit par des prix bien trop bas.

- b. **Au niveau du différencié :**

- ⇒ La chute du prix du porc industriel impacte indirectement la QD. En effet, même si actuellement, PQA n'est pas directement impacté par cette baisse des prix, il demeure néanmoins très attentif à cette évolution des prix et à ses conséquences. D'une part, ils craignent que certains clients soient tentés de se tourner vers des offres à moindre coût. À ce jour, ce phénomène ne s'est pas encore manifesté, et aucun report d'abattage n'est à signaler. D'autre part, ils



constatent l'arrivée de nouveaux clients qui ne travaillaient pas avec eux jusqu'à présent, en raison d'une dégradation significative de la qualité des viandes qu'ils reçoivent actuellement.

⇒ Cette situation pourrait résulter de la volonté des producteurs de réduire leurs coûts au maximum, notamment par des modifications de l'alimentation des animaux, ce qui pourrait avoir un impact direct sur la qualité de la viande. Cette situation reste à confirmer dans les prochaines semaines.

c. Au niveau du circuit court

⇒ Le retour est positif en cette fin d'année 2025, mais traditionnellement, le mois de janvier est assez calme. Ce sera à confirmer lors de la prochaine note

d. Au niveau de l'alimentation :

⇒ Les prix des aliments montrent une tendance à la baisse. Cette nouvelle est très positive pour les producteurs qui font face à des prix de vente bien trop bas.

e. Au niveau du bio :

⇒ Les porcs bio s'écoulent de manière différente suivant les acteurs interrogés : un manque de porcs pour l'un et une difficulté à valoriser l'ensemble de la carcasse pour l'autre.
⇒ Les coûts de production pour l'élevage de porc bio sont très importants et plusieurs producteurs rapportent un manque de rentabilité. Cela reste préoccupant pour l'avenir de la filière.

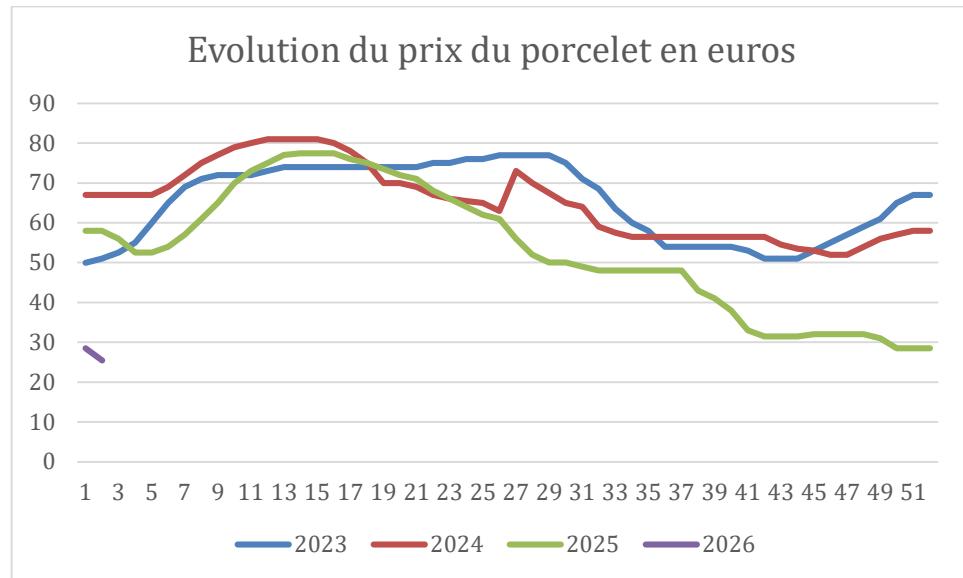
30

f. Au niveau des abattoirs :

⇒ Les abattoirs abattent 5 jours par semaine depuis début décembre. Les ateliers de découpe tournent à plein régime, car, en raison de la PPA en Espagne, ils ont récupéré de nouveaux marchés qui achètent majoritairement des pièces de découpe.
⇒ Les autres acteurs n'ont pas mentionné de reports dans les chargements et des abattages.

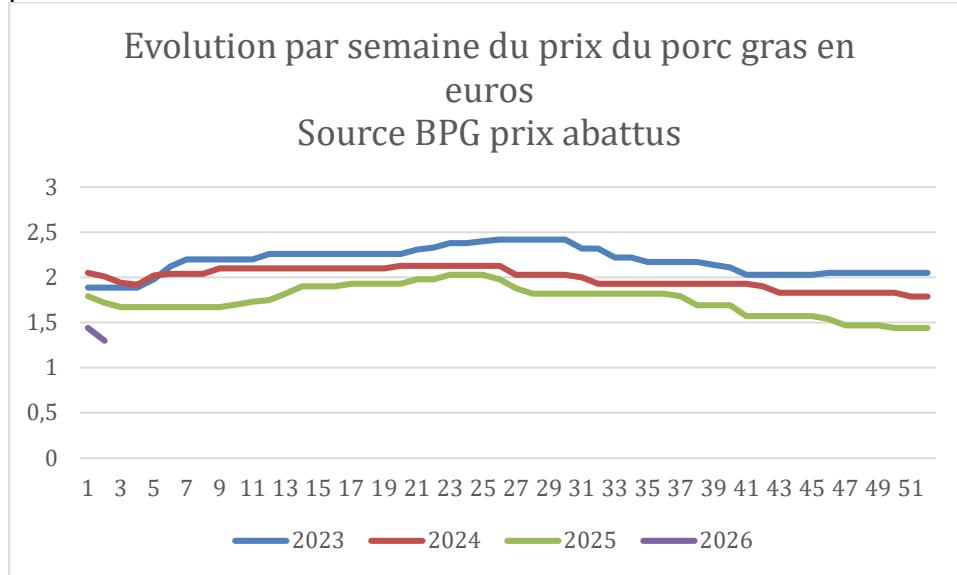
iv. Chiffres

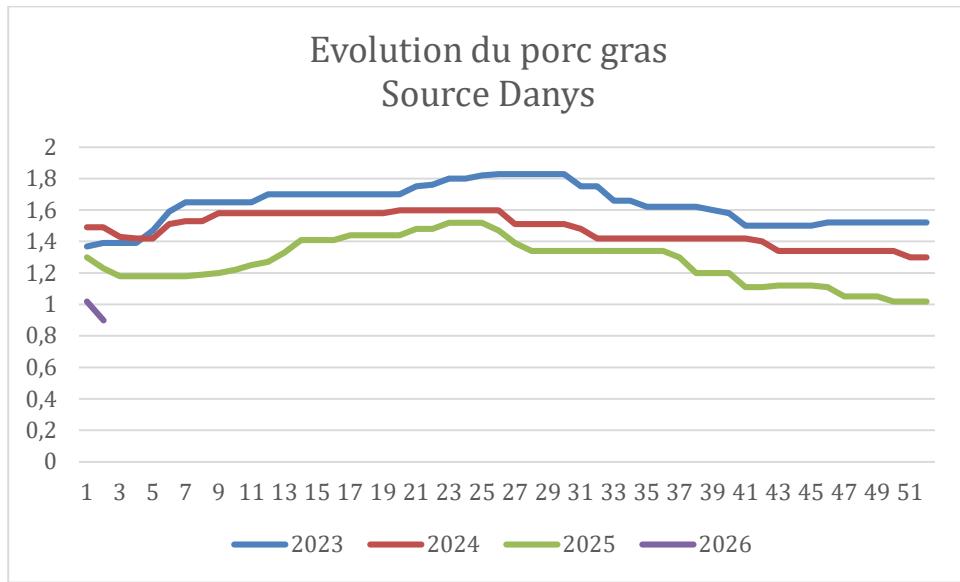
Le prix du porcelet a continué sa diminution en 2025 et s'est poursuivie en 2026. Cette situation est très préoccupante pour les naisseurs qui n'arrivent pas à couvrir leurs coûts de production. Néanmoins, cette situation encourage certains engrangeurs à remplir leur porcherie à moindre coût. Traditionnellement, on s'attend à une remontée des prix du porcelets, impulsé par une demande accrue de l'Espagne. Cette année, en raison de la PPA il y a peu de chance que cela arrive.



Le prix du porc gras continue sa diminution et devient de plus en plus préoccupant pour atteindre 1.30 euros BPG en semaine 2 et à 0.90 avec la cotation Danys

31





v. Divers :

Les acteurs rapportent que les prix de vente du porc en GMS ne fluctuent pas, malgré des prix du marché en constante diminution. Il est dommage que seuls, les producteurs subissent cette diminution de prix. Il semblerait que la viande soit régulièrement utilisée comme produit d'appel.

32

11. Points clefs spécifiques au secteur ovin et caprin

i. CAPRIN lait

- Un état des lieux complet de la filière est en cours de finalisation au Collège des Producteurs et devrait être disponible prochainement
 - ⇒ Des focus groupe ont été organisés pour établir le plan de développement de la filière caprine dont la priorisation des actions par le secteur est terminée.
- Les prix du lait sont légèrement remontés pour tourner aux alentours de 0,7€/l. Cette hausse a été rétroactive pour toute l'année 2025. La demande est soutenue dans certaines laiteries.
 - ⇒ Les prix sont stables pour le début 2026 et pourraient remonter encore un petit peu au printemps, en fonction du pic de lactation parce que les volumes ont légèrement baissé en 2025, surtout en Flandre.
- La production est à l'arrêt chez les producteurs transformateurs qui sont pour la plupart en période de tarissement et préparent les mises-bas pour février prochain.

- L'action de valorisation des chevreaux par le CdP pourrait être reconduite, malgré la disparition de l'unique acheteur Cora. Un nouvel acheteur se montre volontaire pour continuer l'action.

ii. OVIN viande

- Les prix sont légèrement à la hausse dans certaines les filières. Les prix s'étaient revalorisés à des hauteurs jamais atteintes durant le printemps – été 2025. Ils se sont effondrés en automne 2025 par accumulation d'offre. Aujourd'hui, la situation est stabilisée. L'offre et la demande retrouvent des « normales ». L'immense majorités des filières jouent le jeu des prix qui sont repartis pour la plupart à la hausse. Seule, une filière joue sur un système de classification post mortem qui défavorise les éleveurs et les poussent à retourner dans le système traditionnel des chevilleurs et des marchands qui aujourd'hui paient de meilleurs prix.
 - ⇒ La majorité des filières ne laissent plus d'agneaux en ferme et arrivent à planifier les chargements de façon régulière.
 - ⇒ Certains éleveurs commencent à exporter leurs animaux vers des abattoirs étrangers, mais limitrophes pour limiter les coûts de déplacement et d'abattages. Certains agneaux sont né-elevés en Belgique, abattus à l'étranger pour revenir en GMS en Belgique. La raréfaction des abattoirs se marque de cette façon dorénavant.
 - ⇒ Une partie des éleveurs n'ont plus d'agneaux disponibles à cette période et préparent les futures mises-bas. C'est une période traditionnelle de faible demande, mais également d'un manque d'offre.
- Prix au producteur actuels : de 7€/kg carcasse à 10,5€/kg carcasse
- Prix au producteur en filière marchands : 3,0 à 4,5€/kg vif
- Prix au producteur dans les filières de proximité (estimations Collège des Producteurs)
 - ⇒ En conventionnel : 9 € / kg carcasse en moyenne (de 7 à 10 € / kg carcasse)
 - ⇒ En bio : 10,15 € / kg carcasse en moyenne (de 9,5 à 10,5 € / kg carcasse)
- Les brebis de réforme sont à des prix favorisant la réformes hâtive des brebis : 170 à 220 € pour des brebis finies rendues à l'abattoir.
- La rentabilité des élevages pour 2025 sera bonne chez les éleveurs qui ont anticipé l'arrivée massive des agneaux à l'automne. Les éleveurs qui ont sorti tous leurs agneaux en septembre-octobre auront des soucis de rentabilité annuelle. Les éleveurs qui produisent tous leurs agneaux avant le 1/07 auront la meilleure rentabilité.

33

12. Points clefs spécifiques au secteur horticulture comestible

Sources : représentants, CIM, producteurs

- i. Fruits
- **Arboriculture (pommes et poires)**



Le moral est au plus bas en ce début d'année dans le secteur arboricole : annulation de la dispense partielle de précompte professionnel, incertitudes quant aux nouvelles normes de production (autorisation de PPP, règles d'usage et restrictions en lien avec les pulvérisateurs...) et concurrence avec des pays européens qui partagent leur marché mais pas leurs règles de production, difficultés à trouver de la main d'œuvre, ampleur des contrôles en période de cueillette. D'aucuns, épisés, arrachent leurs arbres, d'autres révèlent leur inquiétude quant à l'avenir de leurs enfants qui reprennent l'exploitation.

Rappel de l'Observatoire d'octobre 2025 : *A ce rythme [...] on entrevoit une diminution de moitié de la production de pommes et poires wallonnes d'ici 5 à 6 ans.*

Le prix des pommes s'est effondré suite aux importants rendements avec un prix moyen oscillant entre 0.45 et 0.60 €/kg pour les bonnes pommes, triées et en fonction du calibre. Les pommes à peeler standard non triées sont à 0.25 €/kg et le rebus vaut 0.18 €/kg. C'est largement insuffisant et non compensé par les hauts rendements, car la plupart des éléments qui composent le coût de production se calculent au kilo (cueillette, tri, stockage) et non à l'hectare. Plus de pommes est donc synonyme de plus de coûts, cette année, non couverts par le prix de vente. Un prix minimum de 0.70 €/kg est nécessaire pour permettre au producteur de se dégager un revenu.

En poires, le climat est moins morose avec un export dynamique et des prix corrects :

Prix en Criée pour les poires Conférence :

34

Calibre	50	55	60	65	70
Prix €/kg	0.45	0.55	0.72	0.80	0.90

ii. Légumes

On note cette saison un effondrement des prix sur le marché libre pour de nombreuses spéculations (pommes de terre, pommes, choux, oignons, carottes...). En cause, des rendements exceptionnels dans plusieurs pays et un commerce dépendant de la loi de l'offre et de la demande. En effet, les prix pratiqués en Belgique par les criées flamandes dépendent exclusivement de la balance offre/demande et sont donc particulièrement sensibles aux variations de rendements et s'imposent comme la référence incontournable pour l'ensemble de la production nationale. En conséquence, tous les autres acteurs du secteur — grossistes, coopératives, revendeurs, etc. — s'alignent systématiquement sur ce prix pour acheter aux producteurs, ce qui limite fortement leur pouvoir de négociation et exerce une pression constante sur leurs revenus. De plus en plus de producteurs cherchent à s'affranchir du pouvoir des Criées et travaillent en direct avec les autres acteurs du commerce (grossistes, metteurs en marché, centrales de GMS...) mais cela induit une charge de travail supplémentaire conséquente.

13. Points clefs spécifiques au secteur de l'horticulture ornementale

Sources : Echanges avec les producteurs en horticulture ornementale, Centre Pilotes et entrepreneurs de jardins.

i. Floriculture

En ce début d'année 2026, les producteurs de plantes en pots font face à une pénurie historique de substrats à l'échelle européenne. Les mauvaises conditions météorologiques dans les pays baltes et scandinaves ont compromis la récolte de tourbe, avec une chute des volumes récoltés en 2025 comprise entre 30 et 55%. Parallèlement, la production de fibre de coco en Inde, au Sri Lanka et aux Philippines a souffert de moussons prolongées et de maladies affectant les cocotiers. Ces deux contraintes réduisent drastiquement la disponibilité de tourbe et de coco, entraînant des hausses de prix et des retards d'approvisionnement pour les terreaux et substrats destinés aux cultures en pots. Les fournisseurs se veulent rassurants pour l'instant, mais cela restera un point d'attention pour les producteurs tout au long de la saison.

ii. Pépinières

En pépinières de pleine terre, la mi-saison est atteinte et les livraisons d'arbres et d'arbres fruitiers de novembre-décembre semblent mitigées. Beaucoup d'acteurs espèrent un redressement de la demande d'ici fin mars 2026, marquant la fin de la saison des racines nues.

iii. Pépinières forestières

35

La demande de jeunes plants d'épicéas, atone depuis plusieurs années, a connu une forte reprise cet automne. Face à la crise des scolytes, les propriétaires forestiers avaient d'abord cherché des alternatives et diversifié leurs plantations. Mais la hausse de la demande de bois, conjuguée à l'atténuation des attaques de scolytes, les a poussés à replanter massivement de l'épicéa, notamment « en station » (au-delà de 300 m d'altitude). Les pépiniéristes forestiers, qui avaient adapté leur production au ralentissement précédent, n'ont pas pu absorber cette demande soudaine. Résultat : une hausse mécanique des prix des plants.

iv. Sapins de Noël

La saison 2025 de récolte et de conditionnement des sapins de Noël s'est globalement bien déroulée. La météo a été favorable en novembre et cela a permis d'effectuer dans de bonnes conditions toutes les opérations intenses de coupe, mise en filet, palettisation et expédition. La catastrophe avec les dégâts de gel du 23 mai 2025 reste toutefois dans les esprits. Avec un nombre élevé de sapins invendables, il a fallu s'adapter. Pour pouvoir tenir leurs engagements, certains (les plus gros producteurs) ont dû acheter des sapins manquants au Danemark. Les plus petits producteurs ont surtout pioché dans les parcelles de sapins prévues pour les années suivantes. En 2026, ils vont retravailler les sapins invendus en espérant pouvoir les récupérer et les commercialiser fin d'année. Cela va demander un travail (et donc un coût) supplémentaire. Reste à souhaiter que le problème ne soit pas simplement reporté d'une saison.

Les producteurs attendent toujours des nouvelles de la procédure au fonds des calamités.

14. Points clefs spécifiques au secteur aquacole

i. Conditions environnementales d'élevage

- **Débit d'eau** : en décembre, -47% inférieur aux moyennes saisonnières, débit global 2025, -24% inférieur à la moyenne des 28 dernières années.
- **Température de l'eau** : la température de l'eau s'est maintenue entre 6 et 7°C jusque mi-décembre, puis a connu une chute rapide jusqu'à 2°C et depuis lors, induisant l'arrêt de l'alimentation des poissons et donc une mise à jeun des cheptels de truites.

Les 15 premiers jours de décembre, +1°C au-dessous des moyennes saisonnières. Les 15 derniers jours de décembre, -2°C en dessous des moyennes saisonnières.

Certaines précipitations ont conduit à des afflux brutaux de feuilles mortes et divers sédiments. Les eaux troublées limitent les possibilités de nourrissage des poissons.

Certains barrages saisonniers ont été disposés contre le gel en surface pour assurer le passage de l'eau sous la glace.

ii. Marché de la truite en décembre et janvier

36

Les quinze jours précédant Noël ont été exceptionnels (+33 %), ce qui a permis d'atténuer, dans une certaine mesure, la morosité globale de l'année 2025. En revanche, la période postérieure à Noël a été contrastée selon les exploitations. Enfin, le mois de janvier se révèle anormalement calme, en particulier pour la restauration, en raison des congés annuels des restaurateurs :

- Distributeurs : +134%
- Grossistes : +13%
- Terroir : +10%
- Franchisés : -16%
- HORECA : +380% avant le 15 décembre
- Traiteurs : -47%

iii. Situation sanitaire

Aucun cas de contaminations, ni de pathologies relaté.

iv. Prédation des oiseaux piscivores

Les coups de froid entraînent une prolifération massive des cormorans, avec des volées de plus de 40 à 50 individus sur certaines piscicultures. Les surfaces d'eau gelées conduisent les oiseaux piscivores à s'orienter vers les piscicultures dont les étangs ne sont pas gelés. Les hérons et les aigrettes sont également présents en grand nombre, n'ayant plus accès à l'alimentation qu'ils trouvent habituellement dans les prairies (grenouilles, souris, etc.), et se reportent ainsi sur les piscicultures.

v. Production de poissons d'étangs

Un manque de poissons d'étang de l'ordre de 15 % est constaté, toutes espèces confondues, à la suite des conditions climatiques défavorables du printemps 2025, qui ont conduit à une diminution de la productivité intrinsèque des étangs de cypriniculture extensive.

Les faibles précipitations du mois de décembre n'ont pas permis de renflouer les volumes d'eau des grands étangs cyprinicoles et compliquent le remplissage des étangs vidangés.

Les coups de froid survenus en ce début du mois de janvier ont temporairement stoppé les activités cyprinicoles. Ces mêmes épisodes de froid ont également conduit à une augmentation significative de la présence d'oiseaux piscivores et, par conséquent, de la prédation au sein des piscicultures.

15. Points clefs spécifiques au secteur BIO

Sources : producteurs, magasins et employés de Biowallonie

37

i. Aspects transversaux

- L'année 2025 a été plutôt très bonne en termes de production (volumes, qualité), grâce aux bonnes conditions climatiques. Les débouchés ont parfois été plus difficiles à trouver pour certaines filières (comme en pommes de terre).
- La stabilité des prix bio dans le temps par rapport au conventionnel apporte une certaine sérénité aux producteurs. Cependant, les récentes **baisses de prix du conventionnel semblent menacer le prix des produits bio** à la baisse. Le secteur ne comprend pas cette pratique de l'aval, qui paraît injustifiée, et exige un **juste prix**.
- Les producteurs se demandent quelle place la société donnera au bio en 2026. Quelques signaux sont encourageants comme l'aide à la conversion portée à 200€/ha à partir de la campagne 2026 (contre 150€ précédemment). La fin de certaines dérogations inquiète cependant le secteur.
- L'évaluation du plan BIO 2030 est en cours de finalisation. Les résultats sont attendus pour fin janvier.
- Le nouvel accord **Mercosur** préoccupe énormément le secteur qui se demande quelles seront les répercussions sur l'écoulement de leurs productions bio.

ii. Filière grandes cultures

La récolte 2025 a été bonne (rendement, qualité). Les prix sont restés corrects. Le prix de l'avoine fourragère décroche chez certains acheteurs avec parfois des grands écarts de prix. L'épeautre de qualité panifiable reste demandé (attention à l'Hagberg). Le petit épeautre est également de plus en plus demandé.

Les semis se sont déroulés dans de bonnes conditions (températures douces en automne). Les céréales d'hiver sont bien implantées. Les désherbagages d'automne en pré-levée voir en post levée (à 2-3 feuilles de la céréale) ont bien fonctionnés et les nouvelles petites adventices seront normalement très accessibles.

Les dégâts de sangliers sont de plus en plus nombreux dans les champs. Certains producteurs revoient leurs assolements pour éviter au maximum de les attirer ou envisagent de clôturer.

iii. Filière fruits, légumes et pommes de terre

Les producteurs semblent plutôt satisfaits des résultats de l'année 2025, tant au niveau de la production, du prix de vente et de la main d'œuvre saisonnière. L'augmentation de certains prix n'a pas heurté la clientèle. Les ventes sur les marchés sont meilleures que l'année passée. Chez les grossistes, il n'y a pas eu de souci majeur. L'écoulement des produits a été stable le long de l'année, contrairement aux pays voisins (France, Espagne), qui ont plus souffert de ruptures de stocks pour certaines productions.

Cette année, la **vente directe** (marchés) a repris plus rapidement que d'habitude, avec une clientèle dynamique, malgré les conditions météos, ce qui laisse présager de bonnes ventes pour la suite. La **main d'œuvre** pour vendre à l'année reste difficile à trouver.

38

Les prix pour les pommes de terre, carottes, oignons sont assez bas (car beaucoup de stocks).

Pour **s'adapter au mieux à la demande**, plusieurs maraîchers font le choix de diversifier encore davantage leur production, notamment avec des **verdures, choux de Bruxelles, fruits** (autres que pommes et poires), **asperges vertes, chicorée, pois de conserverie** etc. La demande semble plus soutenante qu'en conventionnel.

iv. Alimentation animale

Les prix baissent encore un peu et devraient se stabiliser jusqu'à la prochaine moisson.

v. Filière laitière

Le prix du lait conventionnel est à la baisse ces 3 derniers mois, dû à un décalage de la production (pic en fin d'année), la FCO et des vêlages plus tardifs, une herbe de bonne qualité en 2026 et l'augmentation de la traite robotisée (agrandissement des troupeaux, production par vache plus élevé). Des promotions en lait et fromage conventionnels sont pratiquées. Cela représente un **risque de diminution du prix du lait bio**.

Le prix du lait conventionnel en novembre 2025 continue à baisser et atteint 44,3 €/100L soit 10,9 €/100L de moins qu'en novembre 2024. Un prix de base (différent du prix moyen réel) inférieur à 0,30 €/100 L a été annoncé par certaines laiteries. Le prix du lait bio reste stable entre octobre et novembre 2025 à 62,3 €/100L.

vi. Filière bovine

La valorisation des bovins bio en 2025 a été plutôt correcte, poussée par la demande en conventionnel.

Certains producteurs notent une augmentation de la part d'animaux valorisés en bio, même si la différence de prix avec le conventionnel est faible. Les **prix** des bovins bio ont été fort revalorisés ces derniers mois, tout comme ceux des bovins conventionnels.

Le fourrage trop riche induit un salissement plus rapide des litières, obligeant les éleveurs à passer plus de temps au nettoyage.

Des dégâts de sangliers sont présents dans les prairies.

vii. Filière ovine et caprine

Prix au producteur dans les filières de proximité (estimations Collège des Producteurs)

- ⇒ En conventionnel : 9 € / kg carcasse en moyenne (de 7 à 10 € / kg carcasse)
- ⇒ En bio : 10,15 € / kg carcasse en moyenne (de 9,5 à 10,5 € / kg carcasse)

viii. Filière porcine

Les porcs bio s'écoulent de manière différente suivant les acteurs interrogés : un manque de porcs pour l'un et une difficulté à valoriser l'ensemble de la carcasse pour l'autre.

39

Les coûts de production pour l'élevage de porc bio sont très importants et plusieurs producteurs rapportent un manque de rentabilité. Cela reste préoccupant pour l'avenir de la filière.

Il y aurait encore de la place pour 1 ou 2 producteurs en bio.

ix. Filière avicole

Poulet de chair Bio : il manquera de marchandise en 2026 et le besoin de nouveaux poulailleur est remonté.

L'année a été plutôt satisfaisante pour le secteur des poulets de chair bio, qui a pu récupérer des volumes (perdus avec le marché concurrentiel du BCC) grâce, entre autres, à une remontée des prix. Le changement de souche en bio a permis de limiter certains problèmes techniques à la production, même si certains producteurs notent toujours une difficulté à respecter la limite de 21kg/m² avec des animaux qui prennent rapidement en masse.

Le nombre de poulailleur bio est encore trop juste pour coller à la demande. On estime **qu'une dizaine de poulailleur seraient nécessaires pour la satisfaire**. Quelques départs du bio sont encore probables à cause du règlement jugé trop contraignant par certains producteurs.

Œufs Bio : prix historiquement élevés



En moyenne, les prix des œufs ont augmenté de +9% en bio en 2025 (moins grande hausse en bio car la production sous contrat limite la variation des prix).

Les prix sont élevés : 22 cents sont entendus aux Pays-Bas, 24 cents en Allemagne (mais œufs sexés OKT). En Belgique, on s'acheminerait vers 22 cents.

Aliments bio :

Un acteur partage les informations suivantes (pondeuses) : les prix des aliments ont baissé en décembre, statu quo en janvier. Pour les mois à venir, on ne s'attend pas à une augmentation des prix comme en hiver dernier. Le prix du soja bio est historiquement bas, comme en conventionnel.

Un second acteur (poulets) informe que le prix des aliments a un peu baissé.

16. Points clefs spécifiques au secteur de la transformation et la commercialisation en circuit-court

Les ventes liées à la période de fin d'année ont été satisfaisantes pour le secteur laitier et viande. Certains producteurs observent des ventes en croissance, avec une belle croissance pour le fromage à raclette. Le local domine : les raclettes de la région ont rencontré un succès nettement supérieur aux produits extérieurs. Nombreux sont d'ailleurs les producteurs qui ont ajouté ce fromage à leur gamme de produit. Le mois de janvier a également bien démarré au niveau des ventes. 40

Un producteur regrette que les crèmeries en Belgique ont encore du mal à franchir le pas avec les produits laitiers belges. Ils privilégièrent encore trop le marché français et Rungis, entre autres, pour une question de prix plus compétitif

Les consommateurs développent un intérêt pour les fromages artisanaux au lait cru. C'est l'aspect artisanal et local qui prime par rapport à l'aspect lait cru.

Sur le plan technologique en transformation fromagère, nos partenaires technologiques signalent beaucoup de problèmes de moisissures bleues sur les fromages de type pâte pressée en cave. Le responsable est le Penicillium présent dans l'ambiance des caves. Il est favorisé par une hygrométrie trop basse (< 85 %), une ventilation ou un renouvellement d'air trop intense, une teneur en sel déséquilibrée

Les éleveurs ont des préoccupations persistantes concernant certaines maladies (dermatoses...) et les impacts des traités de libre-échange (Mercosur), comme évoqué dans l'actualité.

Un producteur laitier signale qu'au niveau de l'AFSCA, la différence entre autorisation et agrément est significative sur le plan des contrôles. Les contrôles sont réellement plus stricts et la gestion du système qualité (suivi et mise à jour) est jugée trop exigeante pour une petite structure.